



**ETUDE DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES EN
MATIERE D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS
EN FAVEUR DES ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES
(OEV) EN COTE D'IVOIRE**

André Marie AFOUBA
Consultant

Octobre 2014

Sigles et Abréviations

AT : Agent Terrain

AGR : Activité Génératrice de Revenus

AGEFOP : Agence Nationale de la Formation Professionnelle

ANADER : Agence National de Développement Rural

AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

AVSI : Associazione Volontari Servizio Internazionale

CIMLS : Comité Interministériel de lutte Contre le SIDA

CNLS : Comité National de Lutte contre le SIDA

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EMF : Etablissement de Microfinance

FNLS : Fonds National de Lutte contre le SIDA

IRC : International Rescue Committee

OEV : Orphelin et Enfants Vulnérable

ONG : Organisation Non gouvernemental

PDG : Promoteur de Groupe

PIAVIH : Personne infectée ou affectée par le VIH

PN-OEV : Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida

PNLS : Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA

SIDA : Syndrome Immuno déficience Acquis

STCO : Secrétariat Technique, Coordination Opérationnelle

TDR : Termes de Références

USD : US Dollard

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

La publication de ce document a été rendue possible grâce au soutien et à la générosité du peuple américain à travers l'Agence Américaine de Développement International (USAID). Le contenu de cette publication est de la responsabilité d'AVSI et ne reflète pas nécessairement le point de vue du Gouvernement Américain.

I. SOMMAIRE

I. RESUME EXECUTIF	5
1. Caractéristiques des bénéficiaires	5
2. Approche d'intervention d'AVSI en rapport à celle des autres acteurs.....	6
3. Résultats du système AVSI :	8
4. Propositions et recommandations pour le Futur.....	9
II. INTRODUCTION GENERALE.....	12
1. Environnement de l'intervention d'AVSI en Côte d'Ivoire.....	12
2. Méthodologie et démarche d'intervention.....	14
III. RESULTATS DE L'ETUDE.....	166
1. Cadre général de mise en œuvre du projet AVSI de soutien AUX OEV en Côte d'Ivoire.....	16
2. Contexte national et sous régionale de mise en œuvre des AGR en Côte d'Ivoire :	17
3. Autres intervenants dans le domaine des OEV en Côte d'Ivoire	22
4. APPROCHE AVSI en Côte d'Ivoire.....	29
5. Renforcement économique des personnes et des familles/ Les AGR, état des lieux	30
- Informations sociologiques sur les bénéficiaires d'AGR.....	31
- Informations sur les AGR soutenues par AVSI.....	33
- Incidence des formes d'appui et d'accompagnement sur les AGR.....	40
- Incidence du niveau intellectuel sur l'AGR.....	41
- Analyse de la rentabilité des Agr	41
- AGR Individuelles : Analyse rapport apport externe / bénéfice mensuel par secteur:	42
- AGR de groupe : Analyse rapport apport externe / bénéfice mensuel par secteur :	45
- Conclusion de l'Analyse Coûts/Bénéfices :	46
- Modalité de mise en œuvre , gestion , rentabilité de l'AGR.....	46
- Les Leçons de l'étude.....	47
IV. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE FUTUR.....	50
V. Bibliographie.....	55

ANNEXES :

1. Termes de référence
2. Questionnaires utilisés pour l'enquête
 - o Aux Ong
 - o Focus Group
 - o Agr de Groupe
 - o Agr individuelles

Liste des tableaux et graphiques :

Tableau 1 : Population totale et taille des ménages des bénéficiaires	32
Tableau 2 : Répartition en % des bénéficiaires selon le statut sérologique	33
Tableau 3 : Répartition en (%) des bénéficiaires installés en groupe selon le statut sérologique	33
Tableau 4 : Localisation territoriale des AGR.....	34
Tableau 5 : Reconversion d'activité.....	36
Tableau 6 : Raisons pour la reconversion d'activités.....	37
Tableau 7 : Montant financé par Type d'Agr.....	37
Tableau 8: Bénéfice activité generé par Agr Individuelles	38
Tableau 9 : Bénéfice activité generé par Agr Individuelles	38
Tableau 10: Répartition en % de bénéficiaires selon le niveau de revenus au debut de l'Agr	39
Tableau 11 : Répartition en % de groupement selon le niveau de revenu au début de l'AGR	39
Tableau 12: Suivi des conseiller communautaires.....	40
Tableau 13: Evolution des actions d'accompagnement avant et après l'AGR	40
Tableau 14 : Taux d'echec entre ceux qui ont reçu / pas des services après le démarrage de AGR....	41
Tableu 15 : Répartition des AGR selon leur existence et orientation ou formations reçues	39
Tableu 16 : Répartition des AGR selon leur existence et tenue d'une comptabilité simple	41
Tableau 17 : Répartition des AGR par niveau scolaire des bénéficiaires et le taux d'échec.....	41
Tableu 18 : Montant de l'apport direct Avsi aux Agr.....	42
Tableu 19 : Montant de l'apport extérieur par ménage et par Oev	41
Tableau 20 : Agr Individuelles - bénéfice par secteur.....	43
Tableau 21 : Agr Individuelles -bénéfice par sous secteur	44
Tableau 22 Agr de Groupe, bénéfice par secteur	45
Tableau 23 : Convergences et divergences entre l'approche AVSI et les autres	49
Graphique 1 : Répartition des bénéficiaires du projet par sexe	32
Graphique 2 : Répartition des bénéficiaires selon le niveau scolaire	32
Graphique 3: Répartition des bénéficiaires installés individuellement selon le secteur d'activités exercées.....	34
Graphique 4 : Répartition des bénéficiaires installés en groupement selon le secteur d'activités exercées.....	35
Graphique 5: Répartition en % des bénéficiaires selon la valeur ajoutée reçue suite aux suivi effectués.....	40

II. RESUME EXECUTIF

AVSI est une ONG italienne fondée en 1972 et spécialisée depuis des années dans la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH dans la région des Grands lacs et en Afrique de l'Est. AVSI est présente en Côte d'Ivoire depuis 2008 et met en œuvre depuis l'année 2009 un projet intitulé « Amélioration de l'Accès aux Soins et Soutien en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables-*OEV* » cofinancé par USAID/PEPFAR. Ce projet a pour objectif général le renforcement des capacités des institutions ivoiriennes en offre de services de qualité aux OEV aussi bien au niveau national, communautaire que familial. Au-delà de ces objectifs, la vision d'AVSI à travers ce projet est d'accompagner les familles vers leur autonomie et de favoriser une prise de responsabilité des parents vis-à-vis des OEV, à travers le renforcement des capacités économiques de ces familles. Après plusieurs années de mise en œuvre de ces AGR, AVSI a commandité une étude visant à analyser l'impact de ses activités sur la vie des bénéficiaires. Avsi a au même temps opté pour la réalisation d'une étude – enquête pour capitaliser le travail accompli et analyser particulièrement les activités génératrices des revenus (AGR) leurs performance économique, leurs forces et faiblesse, leur implications sociales. Il se dégage de l'étude les résultats suivants :

1. CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

Quatre principaux éléments caractérisent les bénéficiaires d'AGR à AVSI :

- Le statut sérologique positif
- La vulnérabilité économique
- La vulnérabilité des enfants
- La taille très grande des ménages concernés

Le statut sérologique positif des personnes de contact dans les familles sélectionnées

Les bénéficiaires des AGR à AVSI sont des familles vulnérables du fait du VIH /SIDA. L'étude menée montre que 90% de ces personnes ont une sérologie positive alors que 10% seulement sont bien portantes. Ce sont majoritairement des parents d'orphelins et des représentants de personnes malades. Cette caractéristique est une particularité chez AVSI en rapport avec les autres intervenants rencontrés sur le terrain. Elle est liée à la méthode utilisée pour identifier les bénéficiaires du projet à savoir le recours à des personnes dans les répertoires des centres de dépistage volontaires. Elle est également liée à la volonté d'AVSI de privilégier les personnes touchées par la maladie pour renforcer leur résilience.

La Vulnérabilité économique des ménages sélectionnés

Avant l'intervention d'AVSI, 51% de ces familles bénéficiaires des AGR de groupe sont sans revenus, alors que 44% ont un revenu irrégulier et instable. Seul 5% ont un revenu stable. Concernant les individus, la situation est légèrement différente : nous avons 31% de bénéficiaires sans revenus et 61% avec revenus irréguliers. Respectivement les 51% et 31% sont des gens qui ont perdu leurs actifs sociaux et économiques, soit du fait de la maladie, soit du fait de l'exclusion sociale et de la peur de la stigmatisation. Bien que irrégulier, les 44% et 61% ont tout de même un revenu qui est instable et très loin de satisfaire les besoins de la famille.

93% des bénéficiaires d'AGR sont des femmes contre 7% d'homme ce qui confirme la tendance non seulement à la féminisation du VIH, mais aussi à la paupérisation des femmes.

La Vulnérabilité des enfants appartenant à ces ménages

Les 505 familles ciblées par des AGR soit individuelles soit de groupe comportent en leur sein 2021 enfants vulnérables. Cette vulnérabilité s'exprime soit en termes d'impact sur eux au plan scolaire nutritionnel et psycho social, du statut sérologique de leurs parents et de l'appauvrissement qui en découle (98%), soit en termes d'infection au VIH (2%). Avant l'intervention, plusieurs de ces enfants avaient d'importants problèmes de scolarité de nutrition pour ne citer que ces deux là.

La très grande taille des ménages concernés par les AGR

Au regard des données de l'étude, les 505 familles concernées par les AGR ont une charge d'environ six à sept (6-7) personnes, le chef de famille, l'épouse, les enfants, et les parents. Dans la majeure partie des cas (93%), la femme est chef de famille et contrainte d'élever les enfants toute seule. Et dans une situation d'absence de revenus ou de revenus instables la vulnérabilité de la famille est accrue.

2. L'APPROCHE D'INTERVENTION D'AVSI EN RAPPORT A CELLE DES AUTRE ACTEURS

Pour mener à bien sa mission, deux(2) éléments marquent l'approche d'intervention d'AVSI :

- Son caractère intégré
- Son caractère délégué
- Et la particularité de son intervention en matière de renforcement économique.

Une intervention intégrée

AVSI sert à ses bénéficiaires un paquet de sept (7) services et le renforcement économique n'est qu'un parmi eux. Il s'agit de :

- Appui à l'éducation ;
- Appui à la santé ;
- Appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition ;
- Accès aux abris ;
- Appui à la protection ;
- Suivi psychosocial ;
- Renforcement économique des familles.

Ces différents services sont liés les uns aux autres et c'est leur caractère complémentaire qui fait la force et l'originalité de l'approche. Cette posture d'AVSI est une valeur ajoutée comparativement à d'autres Partenaires techniques dont les activités de renforcement économique sont détachées des aspects liés à la maladie tant des points de vue cliniques que sociaux.

Le caractère délégué ou indirect de l'intervention de AVSI

Conformément aux missions qui lui sont assignées dans le document projet à savoir :

- Soutenir le Ministère ivoirien en charge des OEV à travers le renforcement des capacités opérationnelles des Centres Sociaux ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des ONG des Plateformes.

AVSI a mis sur pied un dispositif qui consiste à s'appuyer sur les centres sociaux dont –il renforce les capacités tant au plan de l'approche avec les OEV tant par la mise à disposition des moyens matériel, financier et humain. Des ONG travaillent avec les centres sociaux et une partie de l'action d'AVSI leur est confiée. Elles deviennent donc des sous partenaires de la mission d'AVSI. Mais au de là des centres sociaux AVSI dispose de bureaux déconcentrés dans certaines localités qui mènent les mêmes activités que celles des ONG-ce qui est en droite ligne de la méthode d'AVSI, à savoir « démontrer par l'exemple et l'action»..

Intervention d'AVSI en matière AGR

Elle se déroule en 6 grandes étapes :

Diagnostic analyse avec le client de sa situation économique :

Il s'agit d'un échange avec le potentiel bénéficiaire sur sa situation économique et l'impact de celle-ci sur sa vie de malade et celle de ses enfants et de ses proches.

La revue de l'expérience professionnelle du client :

Il s'agit d'identification par les conseillers d'AVSI des activités déjà pratiquées par le bénéficiaire. Cet échange se suit par une analyse sommaire du potentiel économique du secteur et d'une décision de financement ou non.

Elaboration d'un devis des dépenses à effectuer et des études de faisabilité sommaires :

Après la décision de financer, les conseillers d'AVSI font un devis estimatif du coût de l'activité et en cas de besoin d'une faisabilité généralement technique et sommaire.

Remise des équipements pour l'activité et renforcement des capacités :

Pour la réaliser les activités les bénéficiaires ont besoin soit d'équipements soit d'un fond de roulement et de voir leur capacités renforcées. Aussi, pour sécuriser les ressources et éviter des utilisations contraires aux objectifs du projet, AVSI effectue les dépenses liées à l'acquisition des équipements qu'il remet aux bénéficiaires. En cas de construction, un entrepreneur est choisi par AVSI sur appel à concurrence local pour réaliser l'ouvrage.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les Assistants Sociaux d'AVSI accompagnent le bénéficiaire par un paquet de formation technique et/ou de gestion.

Suivi accompagnement des bénéficiaires :

En cours d'activités, les personnels d'AVSI épaulés par quelques ressources extérieures suivent les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, en leur apportant le conseil tant pour la conduite technique que pour la commercialisation.

Facilitation de la mise en place de groupements d'épargne et de solidarité

Les bénéficiaires d'AGR ont bénéficié d'un appui ciblé pour créer ou s'intégrer dans des groupements d'épargne et de solidarité structurés (dotés des statuts, règlement intérieur...). Le groupement se réunit à une fréquence décidée par ses membres. Le groupement adopte sa structure et son mode d'organisation qui tournent généralement autour d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un comité de crédit. Le groupement assure les fonctions d'épargne, de crédit et a en son sein un fond de solidarité. Tout ceci est possible grâce à 12 modules de formation dispensés par les cadres d'AVSI.

3. RESULTATS DU SYSTEME AVSI :

Des soutiens de petite et moyenne taille avec une moyenne de soutien financier 57.000 Cfa (118 USD) pour les activités individuelles et 1,5million (3125 USD) pour les activités de groupe.

Une économie de subsistance et de soutien à la vie pour le ARG individuelle caractérisée pour les AGR individuelle des gains compris : entre 0 et 15.000 31% ; entre 15.000 et 30.000, 28%, et de revenus supérieurs à 30.000, 42%.

Pour les AGR de groupe, une économie qui donne quelques perspectives de petites entreprises ici la plus grande concentration de gains se situe au niveau des revenus entre 0 et 15.000 Fcfa, soit 33%.(Il faut signaler que l'enquête a touché 50 AGR de groupes sur 70) et c'est dans cette catégorie que se retrouvent les AGR à fort potentiel économique avec des gains de l'ordre du Million. (Production de savon, petit élevage à cycle court, production de manioc et de riz) au terme d'une campagne.

Opportunités (FORCES)

- Apprentissage des petites affaires,
- Apprentissage de l'épargne et des rudiments de gestion,
- Sécurisation par les agents d'AVSI de toutes les opérations financières avant le transfert,
- Certaines activités présentent un potentiel économique réel
- Réactivation chez les bénéficiaires du sentiment d'utilité,

Contraintes (FAIBLESSES)

- Marge d'évolution des activités encore faible
- Faible prise en main des projections économiques de l'activité par le bénéficiaire ;
- Capacités encore faible d'intégration de tous les coûts de l'activité dans les calculs des marges par le bénéficiaire ;
- L'Inconnue de la santé des bénéficiaires

4. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE FUTUR

Pour ses futures interventions, à ce niveau de notre travail nous recommandons :

Continuer le renforcement économique à travers les AGR pour les clients à la sérologie positive

La tentation est grande dans le cadre des projets à ne s'occuper pour eux que du volet santé et Psychosocial or les AGR leur redonnent espoir, un goût de vivre, les moyens de faire face à leurs responsabilités familiales et de limiter leur vulnérabilité.

Poursuivre l'approche globale de l'intervention

Mêler aux AGR les autres services d'AVSI et surtout le soutien à la santé, l'accompagnement psychosocial ; ceci permet d'avoir une intervention équilibrée. Car pour cette cible la santé, le psychosocial viennent au secours de l'économie qui elle permet de résoudre les problèmes de survie.

Développer des systèmes d'épargne et de solidarité

C'est l'élément qui va assurer la pérennité du renforcement économique. Nous recommandons de commencer pour les familles qui ont quelques actifs par l'épargne pour qu'elles constituent leur quote part au financement des projets. Pour celles qui sont sans revenus leur permettre d'avoir une activité et passer dès le démarrage de l'activité à la formation à l'épargne.

Privilégier les AGR à impact de court terme

Certaines activités ont montré un potentiel de rentabilité dans le court terme et une marge de développement vers les entreprises. Notre recommandation est que ces AGR soient privilégiées.

Maintenir un fonds pour le démarrage des AGR

Ce fonds nous semble pour cette cible quelque chose d'important pour repartir, ou alors démarrer une activité, compte tenu du dénuement dans lequel ils se trouvent au début de l'intervention de AVSI. Nous recommandons que cela soit maintenu.

Renforcer la dimension formation avant et pendant le financement des projets

Il s'agit de leur donner des formations techniques pour la conduite des activités, des formations en gestion simplifiée, d'assurer pour eux la fonction de recherche du marché et de contractualisation, l'accompagnement à la mise en place de petites entreprises, les études de faisabilité.

Envisager un diagnostic organisationnel du dispositif

Pour mettre en place un tel dispositif, un diagnostic institutionnel d'AVSI s'impose pour faire correspondre le profil de son personnel d'accompagnement à l'évolution de ses missions. Un tel travail intégrera la clarification des responsabilités d'AVSI pour ce qui est du renforcement économique des OEV, la clarification d'éventuelles missions d'AVSI dévolues à ses partenaires, le cahier des charges de ceux-ci, leur profil institutionnel et celui de leurs personnels, le profil des personnels d'AVSI....

Il sera aussi question de proposer à AVSI le meilleur attelage en termes de répartition des missions avec ses partenaires. En réalité, dans la perspective de l'efficacité et de la maîtrise des coûts on analysera les missions les mieux à même de rester sous la responsabilité directe d'AVSI et celles susceptibles d'être délégué à ses partenaires. Cette division du travail pourrait permettre plus d'efficacité. Et garantirait le renforcement des capacités des ONGs nationales.

Nécessité de conduire un plaidoyer pour la mise en place d'un cadre juridique national pour le renforcement économique des OEV

Un tel travail, comprendrait non seulement une étude de base ou un audit de l'environnement institutionnel et juridique des la mise en œuvre des initiatives de renforcement économique en faveur des OEV en Côte d'Ivoire, des propositions de textes législatifs et réglementaires devant régenter ce secteur. Mais aussi une campagne de plaidoyer auprès des porteurs d'enjeux (parlementaires, gouvernement partenaires techniques et financiers, secteur privé et société civile....) cette réflexion devrait être menée en relation avec les expériences similaires d'ailleurs en général et d'Afrique de l'Ouest en particulier. Compte tenu du caractère d'intérêt général du VIH/SIDA, et de préoccupation nationale des OEV, on pourrait en faire un objet de mobilisation nationale. De ce point de vue, le recours à des idées telles que la responsabilité sociale des entreprises(RSE), La mise en place d'un fonds doté d'un mécanisme de mobilisation de ressource qui aiderait à compléter l'action des structures de microfinance.

Sélection des activités

De ce point de vue AVSI devra être rigoureux en ce qui concerne l'analyse préalable des projets pour garantir les chances de succès.

Eléments de stratégie

1- Avec quel type de bénéficiaire faire les AGR ?

Pour aborder cette question, les situations que nous avons rencontrées sur le terrain nous commandent d'envisager deux types d'activité d'AGR

- *Des AGR véritablement destinée à la création des valeurs et avec toute la rigueur économique ;*
- *Des AGR destinées à la restauration reconstruction des personnes sérieusement abimées par le mal.*

2- Quels types d'AGR Faire ?

Il va de soit que les AGR obéiront à la catégorie du bénéficiaire. Pour la première catégorie, l'option est de commencer dans une logique de solidarité à construire avec d'autres un dispositif d'épargne et de crédit. L'épargne personnelle peut donc constituer un apport personnel pour le crédit.

Pour la deuxième catégorie il s'agira de promouvoir des activités qui ne nécessitent pas un investissement physique important, il pourrait s'agir dans ce cas de ce que nous avons appelé plus haut « activités à impact de court terme.

3- Pour ce qui est de l'accompagnement financier

La prudence doit rester de mise pour les deux catégories et d'avantage pour la première. Dans ce sens les éventuels appuis financiers ou prêts doivent prendre la forme d'équipement de production, de fonds de commerce... L'argent frais doit circuler très peu.

4- Quel type d'ONGs pour accompagner cette stratégie ?

Des ONGs avec du personnel rompu aux questions économiques (création de valeur, études de marché, analyse de la marge de progression, plan d'affaire, montage financier.

5- Pour le fonds de démarrage

Il pourra en fonction de la taille de l'activité et la catégorie du client assurer diverses fonctions, soit celle d'un subside, celle ligne de crédit ou celle de fonds de garantie.

III. INTRODUCTION GENERALE

1. L'ENVIRONNEMENT DE L'INTERVENTION D'AVSI EN COTE D'IVOIRE

La longue crise politique économique et sociale qu'a traversée la Côte d'Ivoire au cours de la décennie 2000 a provoqué de nombreux remous politico- sociaux qui ont conduit à une guerre dans le pays, avec son lot de déplacement des populations, le développement de la promiscuité, de l'insécurité sous toutes ses formes, la déliquescence de l'Etat... Ces évènements ont eu pour conséquence d'aggraver l'état de pauvreté et de vulnérabilité des populations. En effet, le taux de pauvreté a connu une ascension vertigineuse en Côte d'Ivoire, passant de 10% en 1985, à 36,8% en 1995 puis il a atteint 38,4% en 2002, et en 2008.¹ Il était évalué 48,9%. Depuis lors et malgré les efforts des pouvoirs publics, la tendance à la baisse n'est pas encore significative.

Face à cet accroissement de la pauvreté, la Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, s'est engagée depuis l'année 2000 dans la rédaction d'un DSRP (document de stratégie de réduction de la pauvreté) qui définit les grandes orientations en matière de réduction de la pauvreté et de développement économique. L'engagement du gouvernement s'est matérialisé par la mise en place du cadre institutionnel du DSRP en juillet 2002.

Les accords de paix signés en mars 2008 à Ouagadougou ouvrent une perspective d'espoir pour les populations rendues vulnérables par la situation de crise. La paix s'installant dans le pays, les bailleurs sont disposés à aider la Côte d'Ivoire à travers le financement de projets pour la réduction de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté est donc une des grandes priorités des programmes de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Dans cet environnement à côté des dispositifs nationaux destinés à se préoccuper de la question des OEV, de nombreuses ONG nationale et internationale s'installent en Côte d'Ivoire pour aider le pays à trouver des solutions au problème posé par les OEV. C'est donc dans ce cadre que s'inscrit l'intervention d'AVSI en Côte d'Ivoire.

AVSI est une ONG italienne fondée en 1972 spécialisée depuis des années dans la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH dans la région des Grands lacs et en Afrique de l'Est. AVSI est présente en Côte d'Ivoire depuis 2008, et met en œuvre depuis l'année 2009 un projet intitulé « *Amélioration de l'Accès aux Soins et Soutien en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables-OEV* » cofinancé par USAID/PEPFAR. Ce projet a pour objectif général le renforcement des capacités des institutions ivoiriennes en offre de services de qualité aux OEV aussi bien au niveau national, communautaire que familial. Au-delà de ces objectifs, la vision d'AVSI à travers ce projet est d'accompagner les familles vers leur autonomie et de favoriser une prise de responsabilité des parents vis-à-vis des OEV, à travers le renforcement des capacités économiques de ces familles.

Après plusieurs années de mise en œuvre de ces AGR, AVSI a démarré une étude dont le but est de mettre en relief l'impact de ces activités sur la vie des bénéficiaires. Cette étude qui prend aussi en compte le volet psychosocial du projet est en cours de réalisation et permettra de savoir en quoi et comment les AGR ont-

¹ (Source statistique), Rapport de l'étude de faisabilité des AGR : projet AVSI, AGEFOP, Avril 2010, P 7.

ils contribué à l'autonomisation des bénéficiaires du projet OEV. En attendant les conclusions de cette étude d'impact, AVSI entend réaliser une analyse de la situation des expériences de renforcement économique existantes en Côte d'Ivoire et capitaliser l'expérience qu'elle et d'autres partenaires techniques intervenants en faveur des OEV ont acquise durant ces dernières années en la matière, notamment au niveau des Activités Génératrices de Revenus pour permettre une meilleure appréciation des stratégies porteuses et des cas de succès.

Au regard des termes de références, l'étude a pour vocation d'explorer les activités de renforcement économique à travers leur historique, modalités, organisation et fonctionnement ainsi que les opportunités offertes au niveau de la législation nationale, du secteur privé et du marché économique local. L'étude regroupe et analyse les expériences individuelles capitalisées par AVSI et d'autres ONG internationales sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des interventions en faveur des familles plus vulnérables.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration du cadre des interventions en matière d'activités génératrices de revenus afin de favoriser une réelle autonomie des familles vulnérables et particulièrement celles concernées par la problématique OEV du projet en cour.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Connaître le cadre historique et les modalités des activités de renforcement économique en Cote d'Ivoire
- Identifier les acteurs engagés en faveur de la promotion des AGR en Cote d'Ivoire, leurs compétences et leurs faiblesses
- Identifier les expériences pertinentes et leurs conditions de succès
- Evaluer les stratégies et expériences individuelles d'AVSI et d'autres ONG partenaires techniques et en dégager les forces et faiblesses
- Identifier les bonnes pratiques et cas de succès issus des expériences individuelles des ONG partenaires techniques
- Identifier les menaces et opportunités en lien avec la réalisation l'analyse du contexte national
- Etablir une typologie des activités viables possibles et celles à risque selon les caractéristiques des bénéficiaires
- Ressortir les points clés de la stratégie AVSI en matière de succès des AGR.

Le présent document fait office de rapport de l'étude. Il présente conformément aux TDR :

- La méthodologie de l'étude ;
- Le cadre national ainsi que les dispositifs réglementaires qui encadrent les activités de renforcement économique en Côte d'Ivoire ;
- Les acteurs engagés dans le renforcement économique en Côte d'Ivoire leurs Le profils et les compétences mobilisées ;
- L'expérience d'AVSI et les bonnes pratiques au niveau national ;
- Une stratégie claire d'AVSI en matière d'AGR pour ses interventions futures

2. METHODOLOGIE ET DEMARCHE D'INTERVENTION

Conformément aux indications méthodologiques des TDR, et à notre proposition technique, notre intervention s'est articulée autour de trois grandes étapes :

- L'analyse du contexte national de mise en œuvre des AGR en faveur des personnes vulnérables de manière générale et celles vivant avec le VIH en particulier.
- La capitalisation de l'expérience d'AVSI depuis 2009 en matière d'AGR en Côte d'Ivoire.
- L'élaboration d'une stratégie adaptée pour les interventions en matière d'AGR en faveur des personnes vulnérables.

L'analyse du contexte national de mise en œuvre des AGR en faveur des personnes vulnérables de manière générale et celles vivant avec le VIH en particulier,

Il s'est agi d'une part de procéder à une analyse contextuelle du (cadre législatif, atouts, opportunités économiques) en matière de mise en œuvre des AGR en faveur des personnes vulnérables et particulièrement celles vivant avec le VIH.

Et d'autre part, de relever les approches en matière de conception, d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation d'une activité génératrice de revenu orientée vers les mêmes personnes tant pour les acteurs nationaux, les ONG internationales que pour les partenaires techniques.

Après l'identification de ces approches nous avons procédé à une typologie des approches et à une analyse quantitative et qualitative des différentes approches. L'analyse quantitative a consisté à identifier les approches les plus utilisées, et en dégager au plan statistique les tendances, alors que l'analyse qualitative s'est attardée sur la nature des outils utilisés et leur contribution à l'atteinte des résultats. Autrement dit nous avons identifié les outils qui produisent les meilleurs résultats, pour les différencier de ceux qui sont les moins pertinents.

Ce travail de capitalisation des expériences des acteurs a été confronté au résultat de l'étude documentaire pour une analyse de l'adéquation entre le cadre et les initiatives prises par les différents acteurs.

Outils à utiliser dans cette partie

Au plan méthodologique, au-delà des outils d'analyse évoqués notamment la triangulation pour des comparaisons d'informations, nous avons eu recours pour la première partie à l'étude documentaire comme principal outil. Elle a consisté à rechercher et à exploiter autant que possible, toute la documentation disponible (ouvrages, études, rapports, articles de presses ou scientifiques ...), ayant trait à l'objet d'étude. En l'espèce, le recours à l'étude documentaire consisté à rechercher et à analyser les lois les règlements les notes de service document stratégiques et circulaires les décisions se rapportant aux AGR en faveur des personnes vulnérables et particulièrement celles vivant avec le VIH-SIDA pour dégager les contraintes et les opportunités de ce cadre légal.

La capitalisation et analyse de l'expérience d'AVSI depuis 2009 en matière d'AGR en Côte d'Ivoire,

Ce travail a consisté en la capitalisation et l'analyse des expériences d'AVSI en matière d'AGR dans le cadre du projet objet de cette intervention. De ce point de vue et selon les TDR et notre proposition technique, ce travail a préalablement été réalisé par le réseau des Assistants Sociaux et Conseillers

Communautaires intervenant dans le cadre d'une enquête quantitative- qualitative. Ce travail a été effectué en collaboration avec la Chaire Unesco pour la Culture de la paix qui a mis à disposition des enquêteurs qualifiés.

Notre contribution d'établir avec l'équipe d'AVSI le plan d'exploitation de l'enquête (les besoins en termes d'information, et de triangulation des variables...), l'analyse et l'interprétation des données.

Compléments d'information et analyse des fiches de projet

Après l'analyse et l'interprétation des données collectées par AVSI, nous avons en fonction de critères tels que le niveau de réussite, les facteurs d'échec, les personnes responsables de la mise en œuvre, la nature des bénéficiaire, les facteurs personnels ayant contribué au résultat obtenu... identifié certains bénéficiaires ou groupes de bénéficiaires pour leur passer des entretiens etc. Ces entretiens avaient pour finalité de toucher du doigt la réalité et d'affiner les analyses.

Analyse de données

L'analyse proprement dite a consisté à identifier et à systématiser les itinéraires et trajectoires tant de succès que d'échecs, pour repérer les facteurs de succès et d'échecs.

De ce point de vue nous avons procédé à une triangulation des informations des phases une et deux pour dégager les tendances lourdes. Nous avons par ailleurs croisé les informations collectées par les assistants sociaux et les conseillers communautaires. Avec celles des entretiens de l'observation directe et de l'étude documentaire.

L'élaboration d'une stratégie adaptée pour les interventions en matière d'AGR en faveur des personnes vulnérables

Il s'est agi dans cette partie de faire une mise en commun des résultats obtenus des 2 premières démarches, d'en faire ressortir les approches, les limites, les succès, en vue d'esquisser une stratégie d'intervention plus adaptée aux besoins et contextes individués.

IV. RESULTATS DE L'ETUDE

Conformément aux objectifs de l'étude nous abordons dans cette partie l'environnement général de l'appui aux OEV en Côte d'Ivoire, l'expérience d'AVSI en termes d'appui aux OEV et plus spécifiquement encore en matière d'AGR, les leçons tirées de cette intervention et les propositions pour les interventions futures.

1. LE CADRE GENERAL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET AVSI DE SOUTIEN EN FAVEUR DES OEV EN COTE D'IVOIRE

Pour permettre aux différents acteurs intervenants dans le secteur de la vulnérabilité, d'avoir la même compréhension des termes utilisés, le gouvernement de Côte d'Ivoire a procédé à une Harmonisation de la compréhension des concepts et Termes clés². Nous vous en livrons ci-dessous les plus importants :

Un enfant

D'après la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), ratifiée par de nombreux pays dont la Côte d'Ivoire (février 1991), « l'enfant est tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf dans les cas où d'après la loi applicable à l'enfant, la majorité est à un plus jeune âge ».

Selon l'UNICEF, l'enfant est toute personne dont l'âge est compris entre 0 et 17 ans révolus.

En Côte-d'Ivoire, l'enfant est toute personne dont l'âge est compris entre 0 et 18 ans. L'âge de 18 ans est généralement accepté comme l'âge de la majorité, bien qu'il existe des exceptions juridiques dans tous les pays.

L'orphelin

D'une manière générale, l'orphelin est une personne qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux.

Dans le contexte des programmes de soins et soutien et/ou de protection aux enfants en Côte d'Ivoire, l'orphelin est considéré comme étant tout enfant de moins de 18 ans qui a perdu :

- ses deux parents : orphelin de plein statut ou orphelin double ou orphelin complet ;
- l'un des deux parents: orphelin de statut partiel soit orphelin de mère ou de père.

L'enfant vulnérable

En Côte d'Ivoire « est vulnérable celui ou celle qui est susceptible d'être atteint par un mal ou un péril qui le ou la menace. Dans le cas d'espèces, ce terme renvoie à la situation d'extrême fragilité des enfants, induite par l'action directe ou indirecte du VIH/Sida ou de tout autre événement sur leur vie».

Le concept OEV

Le concept d'OEV désigne généralement les orphelins et autres enfants exposés aux risques de vulnérabilité sur les plans alimentaire, sanitaire, éducatif, moral, psychosocial, matériel, juridique et de logement, etc. nécessitant une protection sociale spéciale, ponctuelle ou permanente. Dans le cadre de la

² Toutes ces définitions sont tirées du document de politique nationale pour les soins et soutien aux orphelins et autres enfants vulnérables du fait du VIH-SIDA et leurs familles en Côte d'Ivoire, PNOEV, septembre 2010

protection des enfants en Côte d'Ivoire, les OEV ont été classifiés suivant divers facteurs de vulnérabilité traduits dans l'acronyme V.E.D.A.N, que sont-les :

- enfants victimes de Violence (violences sexuelles, violences physiques....) ;
- enfants victimes d'Exploitation (exploitation sexuelle, travail...) ;
- enfants victimes de Discrimination (handicapés, enfants sorciers...) ;
- enfants victimes d'Abus (mutilations génitales féminines, battus, maltraités...) ;
- enfants victimes de Négligence (enfants dans la rue, mendiants...) et les enfants infectés et/ou affectés par le VIH, Violence, l'exploitation, la discrimination, les abus.

Pour réussir un soutien efficace de tous ces enfants, il est indispensable qu'une synergie soit développée avec les autres programmes de prise en charge des enfants, des jeunes et des adolescents afin d'éviter l'exclusion d'un groupe pour des raisons d'âge ou de forme de vulnérabilité.

En Côte d'Ivoire, le Programme National de prise en charge des OEV cible spécifiquement les OEV du fait du VIH.

Définition de l'OEV du fait du VIH/sida en Côte d'Ivoire

En Côte-d'Ivoire, l'OEV du fait du VIH et du sida est tout enfant de 0 à 18 ans qui présente les vulnérabilités suivantes :

- ✓ orphelin de père, de mère, ou de père et de mère du fait du VIH;
- ✓ infecté par le VIH ;
- ✓ dont les parents sont infectés par le VIH;
- ✓ dont la famille accueille un orphelin du fait du VIH;
- ✓ dont la famille est affectée économiquement par la pandémie du VIH (prise en charge de personnes malades, etc.) ;
- ✓ qui est dans une situation l'exposant au VIH (enfants victimes d'exploitation sexuelle)
 - ✓ vit dans un milieu affecté par le VIH ou le sida ou à risque.

2. LE CONTEXTE NATIONAL ET SOUS REGIONALE DE MISE EN ŒUVRE DES AGR EN COTE D'IVOIRE :

Absence d'un cadre juridique adéquat pour la promotion des AGR et de l'entrepreneuriat

AVSI-CI intervient dans un environnement où exercent de nombreux acteurs nationaux et internationaux sur la même thématique avec des approches relativement variées.

En effet, l'instabilité politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis la fin des années 1990, qui a atteint son paroxysme avec la récente crise postélectorale, continue de laisser des séquelles, au nombre desquelles le chômage des jeunes. Celui-ci a atteint des proportions déconcertantes dans un contexte de pauvreté généralisée. Les licenciements massifs, les délocalisations et fermeture d'entreprises, les pillages et destructions des moyens de production de milliers de petits opérateurs économiques, conduisent à faire le constat de la perte de nombreux emplois, dont 120 000 directement liés à la crise postélectorale selon la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire. A ce titre, l'Agence d'Etudes et de Promotion de

l'Emploi (AGEPE) révèle que les jeunes de moins de 35 ans, qui constituent plus de 64% de la population, sont frappés d'un taux de chômage estimé à environ 25 %. C'est-à-dire le ¼ des forces vives du pays.

Les causes de ce chômage sont connues : la détérioration du climat sociopolitique principalement, mais aussi l'accroissement démographique, l'incapacité du marché de l'emploi à absorber les vagues successives de diplômés qui sortent chaque année du système éducatif, et l'inadéquation de la formation aux nouvelles exigences de ce marché de l'emploi, sont quelques raisons qui ont décuplé le taux de chômage des jeunes en Côte d'Ivoire. Comme l'atteste l'étude de **Maurice Koffi, Jeanne Faulet-Ekpitini, Mireille Hanty**³ intitulée « L'environnement entrepreneurial en Côte d'Ivoire est fortement marqué par la crise sociopolitique qui est désincitant pour tout investisseur et le risque pays qui en découle contribue à accroître les taux d'intérêts pour tout emprunt. Situation encore plus dramatique, la multiplication des défaillances d'entreprises qui pour la plupart meurent à un stade embryonnaire, n'encourage pas les investissements. Il faut vraiment s'armer de courage pour risquer son capital dans un tel contexte. Pire, il revient de façon persistante que le poids de la fiscalité décourage la création d'emploi en Côte d'Ivoire. Le cadre financier quant à lui dévoile des conditions d'emprunts bancaires inefficaces pour impulser une dynamique entrepreneuriale. Enfin, l'insécurité ambiante et la corruption dans les administrations constituent un surcoût important pour quiconque choisit de se lancer dans la création d'entreprise en Côte d'Ivoire. En énumérant ces problèmes, les solutions se dégagent d'elles-mêmes ». L'auteur se pose la question de savoir que faire? « *Que faire lorsqu'après avoir fait des études, un jeune n'a pas pu se faire embaucher en raison du contexte qui prévaut ? La solution entrepreneuriale reste l'option qui s'offre à cette jeunesse lorsqu'elle rencontre le chômage à la sortie du système éducatif. Mais la Côte d'Ivoire fait face au problème d'un cadre politique, économique, juridique et fiscal inadéquat à l'entreprenariat* »

Cadre historique et modalités des activités de renforcement économique

Historiquement, les différents Plans d'Ajustement Structurels (PAS) en Côte d'Ivoire ont eu pour conséquence une réduction significative de la part de l'Etat dans le jeu économique du pays. Cela a mis un terme à la situation qui a prévalu à partir de l'indépendance, avec l'incorporation de toutes les forces vives dans les structures et entreprises d'Etat. Aujourd'hui c'est le secteur privé qui dynamise l'économie. Alors que l'Etat n'est plus le premier pourvoyeur d'emploi, il devient difficile pour le secteur privé de jouer son rôle quand le contexte macroéconomique ne le permet pas. Les crises politiques et socioéconomiques qui se sont succédées ont contribué à accroître le risque ambiant, ce qui désincite les opérateurs économiques à faire des investissements, et donc à se projeter dans l'avenir, faute de visibilité. Dans ces conditions, il est devenu difficile pour les entreprises de recruter.

Le gouvernement ivoirien pour sa part essaie de mettre en place des structures chargées de promouvoir l'emploi dans toutes ses dimensions. C'est le cas de l'Agence de Promotion de l'Emploi en Côte d'Ivoire (AGEPE). En 2003, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en place le Fonds National de Solidarité (FNS) qui a pour but le soutien à l'entreprenariat des jeunes en finançant des projets viables. Il y a donc eu des initiatives gouvernementales en faveur de l'emploi jeune. Mais ces structures ne s'occupent pas particulièrement des personnes vulnérables du fait du VIH. En réponse à ce déficit, des ONG nationale et

³ **Maurice Koffi, Jeanne Faulet-Ekpitini, Mireille Hanty**, Chômage et entreprenariat des jeunes en Côte d'Ivoire, revue pensée Noire (anné et editions..)

internationales rivalisent d'ingéniosité, en s'appuyant sur les meilleures pratiques tirées de leurs expériences ailleurs et de celles de leurs concurrents.

Le dispositif national de lutte contre la vulnérabilité du fait du VIH

Le dispositif national de lutte contre la vulnérabilité en Côte d'Ivoire n'est pas autonome. Il nous semble être un élément du dispositif national de lutte contre le VIH/SIDA. Pris *sous cet angle, il comporte deux principales orientations*:

- ❖ une première institutionnelle animée par le CNLS et le ministère de lutte contre le SIDA,
- ❖ une autre opérationnelle assurée par les fonds projets programmes et ONG sur le terrain.

La réponse institutionnelle

❖ Le Comité National de Lutte contre de SIDA

Le VIH/SIDA étant en Côte d'Ivoire un des facteurs de la vulnérabilité, l'une des réponses de la Côte d'Ivoire à ce double problème de santé publique et de développement a été de mettre en place un dispositif institutionnel pour faire face à cette pandémie. Au sommet de ce dispositif se trouve le comité national de lutte contre le SIDA (CNLS). Le CNLS est l'organe suprême de la lutte contre le SIDA. Il est chargé de définir les orientations politiques et stratégiques nationales en matière de lutte contre le SIDA, de valider le Plan National de Lutte contre le VIH/SIDA (PNLS), de mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre le SIDA, d'apprécier les résultats de la lutte contre le SIDA et de valider les éventuelles réorientations politiques et stratégiques, y compris sur les questions de vulnérabilité. Il assure la coordination des interventions de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire. Le CNLS est présidé par le Président de la République et se réunit une fois par an au cours du premier trimestre et chaque fois que la situation l'exige sur convocation de son président pour examiner le bilan de l'année écoulée.

❖ Le conseil interministériel de lutte contre le sida (CIMLS)

A la suite du CNLS, Le CIMLS est chargé de l'orientation, du suivi et de la coordination de l'ensemble des activités multisectorielles de lutte contre le SIDA. Il assure la bonne exécution technique et financière des plans d'action des secteurs et évalue l'efficacité multisectorielle de la lutte contre le SIDA. Il est présidé par le Premier Ministre et fait l'objet d'un conseil de Gouvernement deux fois par an. Au sein de ce comité deux types ministères partagent la responsabilité d'adresser les différents aspects de la pandémie : le ministère de la santé publique pour les aspects épidémiologiques et d'autre comme celui de la famille et de la femme pour le volet social économique de la maladie.

❖ Le Ministère de la lutte contre le SIDA

Le MLS est à la fois organe d'administration et de coordination de la lutte contre le SIDA. En tant qu'organe coordinateur il assure le secrétariat technique du CNLS. A ce titre, et à travers son Secrétariat Technique de Coordination Opérationnelle (STCO), il est chargé de renforcer et d'améliorer la coordination de toutes les interventions de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire, de préparer et organiser les sessions du CNLS et du CIMLS, et de veiller à la mise en conformité des interventions des différents acteurs avec les orientations du CNLS.

❖ **Le forum des partenaires**

Le rôle du Forum des Partenaires est d'assurer la coordination des interventions de lutte contre le SIDA, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources et le suivi/évaluation de l'exécution des fonds mobilisés. Il a pour fonctions essentielles : de fournir un forum pour le dialogue et le partage de l'information, d'anticiper, recevoir et orienter les initiatives et mécanismes de financement existants et émergents, de renforcer les liens horizontaux et verticaux entre le système des Nations Unies, les agences bilatérales, le gouvernement, la société civile, les personnes vivant avec le VIH-SIDA et les autres parties prenantes, de promouvoir les actions conjointes en matière de planification et de financement, et de développer les stratégies conjointes de mobilisation des ressources.

❖ **Le dispositif au niveau décentralisé**

Le dispositif décrit au niveau central se poursuit au niveau décentralisé, avec des comités au niveau régional et local.

La réponse opérationnelle

❖ **LE FNLS**

Le Fonds National de lutte contre le Sida (FNLS) est un établissement Public National à caractère Administratif (EPA), institué par le décret n° 2004-498 du 21 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement dudit établissement.

Placé sous la tutelle administrative et technique du Ministre chargé de la lutte contre le Sida et la tutelle économique et financière du Ministre chargé de l'Economie et des Finances, il a pour objet de réduire l'impact du Sida en Côte d'Ivoire par la mobilisation de ressources additionnelles en faveur de la lutte.

Il a pour mission d'une part, de mobiliser au plan national et international, des ressources additionnelles, tant publiques que privées, pour le financement des activités de lutte contre le Sida en Côte d'Ivoire en conformité avec le Plan National Stratégique et d'autre part en sa qualité d'Etablissement Public National chargé de mobiliser des ressources additionnelles auprès des sources publiques que privées, au niveau national et international, pour contribuer au financement des activités de lutte contre le Sida.

Pour ses activités, le FNLS a retenu quatre axes d'intervention :

- ✓ La gouvernance ;
- ✓ La prévention ;
- ✓ La prise en charge
- ✓ La réduction de l'impact socio économique (renforcement économique).

En tant que outil financier, le FNLS intervient sur le terrain à travers des ONG locales ou des projets gouvernementaux. C'est dans ce sens que le FNLS a financé sous forme de subvention 170 projets d'activités génératrices de revenus (AGR).

Le financement du FLNS est un soutien socio économique aux personnes affectées et / ou infectées par le VIH, démunies en situation d'indigence, sous forme d'activités génératrices de revenus. Ce financement a pour objectif de rehausser le degré d'autonomie financière des personnes infectée par le VIH(PIAVIH). Pour en bénéficier il faut soumettre une demande au près des ONG de lutte contre le VIH/SIDA, ayant l'agrément soit du ministère de l'Intérieur soit du ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA. Cette

ONG a la responsabilité du suivi des PIAVIH dont les dossiers seront retenus. Ce formulaire est dûment rempli par un assistant social en service dans le centre social qui accueille le demandeur. Après cela, le dossier est examiné par les assistants sociaux du FNLS. Les informations portées sur le formulaire de demande d'aide sont cotées et le score permet de déterminer le niveau d'indigence. Une enquête de vérification de ces informations est ensuite conduite sur le terrain par les assistants du FNLS, de même que une étude de faisabilité du projet concerné en cas de besoin.

Lorsque la demande est définitivement retenue, un chèque portant le montant de l'aide demandée est remis directement au bénéficiaire sous la supervision de l'ONG tutrice qui reçoit elle aussi, un chèque au montant de la subvention dont elle bénéficie, pour assurer un suivi efficace du bénéficiaire.

La Sous-direction du Suivi et de l'Evaluation du FNLS contrôle, supervise et évalue régulièrement la qualité du suivi des ONG tutrices et la santé économique des microprojets mis en œuvre par les bénéficiaires. Selon le Directeur du Suivi-Evaluation du CNLS, plusieurs types d'activités ont été financés depuis 4 ans. Les expériences les plus édifiantes sont celles de la micro entreprise de location de chaises portées par l'ONG COEFEBE à Bassam qui a permis l'insertion socio économique de 15 femmes, l'exploitation d'une ferme avicole tenue par une dizaine de PIAVIH à Aboisso sous la supervision de l'ONG Lumière Action Santé d'Aboisso, et celle de 20 PIAVIH à Bouaké également dans l'exploitation d'une ferme avicole. Ces deux dernières structures étaient placées sous la supervision de l'Agence Nationale de Développement Rurale (ANADER) qui forme ces PIAVIH aux techniques d'élevage de poulets, ajoutée d'une formation en comptabilité simplifiée. Ces activités connaissent un succès remarquable qui a permis l'épanouissement des bénéficiaires. De nombreux autres bénéficiaires à titre individuel ont assuré une bonne gestion de leur microprojet et se sont ainsi réinsérés dans le tissu social et économique. Cependant, le CNLS semble rencontrer beaucoup de difficultés ; entre autres, le manque de sérieux de certains bénéficiaires qui disparaissent sans aucune adresse dès la réception des fonds.

Le FNLS adresse aussi ses requêtes de financements à des projets et programmes étatiques. C'est le cas du Programme National de Prise en charge des Orphelins et autres personnes rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA (PN-OEV)

❖ LE PROGRAMME NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DES ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES DU FAIT DU VIH/SIDA (PNOEV)

Créé en 2003, Le PNOEV est un programme du Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales qui pour objectif principal d'élaborer la politique nationale de prise en charge et de protection des orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du VIH/sida et veiller à sa mise en œuvre. De ce point de vue, il assure la prise en charge des enfants affectés et infectés du fait du VIH/SIDA, ainsi que leurs familles.

L'approche du PNOEV est orientée à l'appui à l'autopromotion des communautés infectées ou affectées. Suivant le principe des avantages comparatifs il aide les OEV. Le programme intervient à travers 485 organisations au niveau communautaire dans 53 départements sur l'étendue du territoire. Le PNOEV assure les fonctions d'études et recherche ; de suivi évaluation et de coordination pour ces organisations communautaires.

A travers ces organisations communautaires, Le PNOEV intervient sur trois axes stratégiques :

- ✓ L'appui à la mise en place des AGR ;
- ✓ L'éducation financière ;
- ✓ Des AVECs

Le choix des bénéficiaires suivant des critères de vulnérabilité est décliné en trois catégories :

- **Les familles à vulnérabilité élevée** sont celles qui ont perdu tous les actifs sociaux et économiques et donc ne peuvent pas satisfaire à leurs besoins primaires. Pour ces familles, le Programme apporte juste du soutien pour satisfaire à ces besoins et leur permettre éventuellement de retrouver ces actifs. Pour cette catégorie il n'est pas question d'entreprendre des Activités Génératrices de Revenus, car les ressources destinées aux AGR courent le risque d'être utilisées pour assurer les besoins primaires.
- **Les familles à vulnérabilité moyenne**, sont celles qui disposent encore de leurs actifs sociaux et économiques. Pour elles il faut commencer par un système d'épargne et de crédit, à travers les AVECs. C'est ce dispositif qui permet lorsqu'il a grandi de financer des AGR et voir de petites Entreprises.
- **Les familles stables** c'est celles qui ont suffisamment de ressources, un revenu et n'ont ni problèmes d'alimentation ni de scolarité pour leur enfants. Il est évident que pour celles-ci aucun n'appui n'est envisagé.

Toutefois, le Responsable Suivi-Evaluation du Programme reconnaît volontiers que ce système présente des limites car à la vérité pour les personnes infectées, la capacité d'Épargne est tellement faible que même six mois d'efforts requis ne suffisent pas à démarrer une véritable AGR.

Le PNOEV est financé par Le PEPFAR, le Global Funds, l'UNICEF et reçoit également un appui de l'Etat à travers son Ministère de Tutelle.

3. AUTRES INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DES OEV EN COTE D'IVOIRE

Expérience de SAVE The children(SC)

Save the Children est une organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) indépendante, apolitique et sans affiliation religieuse.

Save the Children a commencé à travailler en Côte d'Ivoire en 1996. De manière générale, SC intervient dans les domaines de l'éducation, la protection de l'enfant et le renforcement des capacités de la société civile dans le domaine des droits de l'enfant. SC travaille avec des partenaires locaux et internationaux, afin de favoriser la défense et la promotion des droits de l'enfant partout dans le pays.

Depuis Septembre 2008, Save the Children bénéficie d'un financement du PEPFAR à travers l'USAID pour fournir des soins et soutiens aux orphelins et enfants rendus vulnérables à cause du VIH (OEV).

Avant la mise en place des activités du renforcement économique, une étude de base visant à analyser la situation socio-économique de départ des ménages bénéficiaires a été réalisée dans les huit régions d'intervention du programme soins et soutiens aux OEV. Ladite étude a permis d'identifier les variables sur lesquelles le renforcement économique est susceptible d'agir pour apporter un changement dans la vie des OEV et leurs parents.

Mais avant ce financement SC disposait déjà d'une expérience en matière d'AGR. Il octroyait alors des crédits de l'ordre de 50 000 FCFA à des promoteurs d'AGR, et cette somme devait être remboursée au bout de trois cycles d'activités. Ces crédits soutenaient des activités existantes et étaient adressés à des individus. Selon la directrice de SV-CI cette approche ne marchait pas. D'après elle, on a noté un faible remboursement des crédits, des cas d'abandon d'activité et même des cas de fraude de la part des ONG chargées d'accompagner les promoteurs sur le terrain. Dans l'expérience de SC, seule le volet jardins potager avec l'appui de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) a marché, d'autant plus que l'objectif de départ de cette activité était d'améliorer la qualité de la nutrition. Les rendements ont été aussi bons que non seulement des familles ont amélioré leur alimentation mais elles ont également vendu les surplus.

Aujourd'hui et à la suite d'une évaluation, SC a embrassé l'approche (AVEC) que nous avons décrite sommairement dans le cadre de la présentation de l'expérience du PNOEV.

Une évaluation d'une année de mise en œuvre du volet AGR du programme donne les résultats ci-après :

« Impact social: ⁴

- Le renforcement économique a apporté une amélioration significative dans l'alimentation des OEV en quantité et en qualité
- Le renforcement économique a apporté une grande amélioration dans l'accessibilité des OEV aux centres et soins de santé
- Le renforcement économique a contribué à améliorer l'accès à l'éducation des OEV
- Le renforcement économique a permis de renforcer le pouvoir des femmes dans leur famille respective

Impact économique:

- - Le renforcement économique a permis le développement des micro-entreprises existantes de 75% des bénéficiaires et la création de nouvelles micro-entreprises de
- 10% des bénéficiaires à travers les prêts contractés dans les AVEC.
- - Le renforcement économique a permis le développement des micro-entreprises existantes de 81% des bénéficiaires, la création de nouvelles micro-entreprises de 14% et autres investissements de 5% des bénéficiaires à travers l'épargne reçue à la fin du cycle des AVEC

⁴Résultats de l'évaluation d'impact du Renforcement Economique COP11, du 1^{er} octobre au 30 septembre 2012, rapport d'analyse des résultats, SAVE the Children, Mars 2014.

- - Le renforcement économique a permis de réduire le niveau d'endettement que les bénéficiaires ont l'habitude de contractée dans le village ou en milieu urbain auprès d'un prêteur (usurier, boutiquier, parent, etc.) pour résoudre un problème lié à la maladie, éducation des enfants, alimentation etc.

D'une manière générale, la majorité des bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant au renforcement économique aussi bien au niveau des OEV qu'au niveau individuel. Cependant, ceux-ci ont émis des propositions axées principalement sur le renforcement de capacité en gestion financière.

❖ **Prêts contractés**

Selon les résultats de l'enquête, 37% des personnes enquêtées ont contracté des prêts dans les AVEC contre 63% de ceux n'ayant pas contracté de prêt. Il apparaît que le nombre de personnes ayant contracté des prêts est peu par rapport aux prévisions liées à la méthodologie des AVEC. En effet, dans la méthodologie des AVEC, l'octroi de crédit en dehors de l'épargne constitue l'une des activités majeure, chaque membre est susceptible de prendre des crédits pour mettre en œuvre des activités génératrices de revenu. Or les résultats de l'enquête montrent que seulement 37% des bénéficiaires ont contracté des crédits. Les raisons qui expliquent cette faiblesse sont les suivantes :

- Les membres n'ont pas confiance entre eux eu égard au risque de non remboursement
- Certains membres ont peur de prendre des crédits pour ne pas subir les humiliations des autres membres »
- Certains membres refusent de prendre des crédits parce qu'il y a des périodes où le marché est perturbé entraînant une baisse de la rentabilité des activités dû a une baisse de la clientèle consécutive à une baisse de pouvoir d'achat des populations
- Insuffisance de sensibilisation des membres sur l'octroi de crédit par les Promoteurs de groupe (PDG) et les Agents de terrain (AT)
- Manque d'idées dans l'identification (choix) des AGR rentables et moins risquées

Pour pallier à ces problèmes, les solutions à mettre en œuvre concernent les séances de sensibilisation et conseil des membres sur le bien-fondé de l'octroi de crédit, coaching des membres d'AVEC sur la méthodologie d'octroi de crédit et les mesures pour éviter les risques de non-remboursement, coaching des membres d'AVEC sur l'identification ou choix d'une AGR rentable et moins risquée.

❖ **Investissement dans de nouvelles micro-entreprises**

Selon l'enquête réalisée, les prêts ont permis la création de nouvelles micro-entreprises de

10% des bénéficiaires et le développement des micro-entreprises existantes de 75% des bénéficiaires. De même l'épargne reçue à la fin du cycle a permis la création de nouvelles micro-entreprises de 14% des bénéficiaires et le développement des micro-entreprises existantes de 81% des bénéficiaires. On constate que les prêts et l'épargne des membres ont permis dans une moindre mesure la création de nouvelles micro-entreprises. Or la création de nouvelles micro-entreprises permet de développer la résilience des membres d'AVEC (bénéficiaires) à travers la diversification des sources de revenu via la diversification des activités économiques. Parmi les facteurs qui constituent un frein à la création de nouvelles micro-entreprises, on peut citer :

- Le manque d'esprit d'entrepreneuriat
- L'insuffisance de connaissance sur les techniques d'identification (choix) de microentreprises rentables

Les solutions susceptibles de résoudre ces problèmes s'articulent autour deux points à savoir le coaching des groupes d'AVEC, PDG et AT en entrepreneuriat et en identification ou choix 27 des micro-entreprises dans tous les secteurs d'activité (commerce et service, agriculture et production).

Création d'AGR collective ou de groupe

Les résultats de l'enquête révèlent qu'aucune (0%) AGR ou micro-entreprises collective ou de groupe a été créé par les membres d'AVEC à travers les prêts consentis. La plupart des micro-entreprises développées et créées sont des micro-entreprises individuelles c'est-à-dire mises en œuvre par les chaque membre. Les AGR et micro-entreprises collectives jouent un rôle important dans les AVEC en tant qu'outil de création de richesse à grand échelle et de cohésion sociale entre les membres. Les causes ayant empêchées les groupes d'AVEC à mettre en place des AGR ou micro-entreprises collectives sont :

- Les groupes d'AVEC du COP 11 sont à leur première expérience
- Insuffisance dans les techniques d'analyse des besoins du marché
- Insuffisance dans l'étude de faisabilité et montage de projet rentable

La résolution de ces problèmes passent par la sensibilisation et encouragement des groupes d'AVEC à mettre en œuvre des AGR collectives, le coaching des membres d'AVEC, PDG et AT dans l'analyse des besoins du marché, l'étude de faisabilité et montage de projets rentables (Source : rapport dévaluation impact du renforcement économique, Mars 2014)

Expérience CARE Côte d'ivoire

CARE est une ONG de solidarité, laïque et à but non lucratif, fondée en 1946 et travaillant actuellement dans 70 pays. Les domaines d'expertise de CARE sont : l'urgence humanitaire, l'éducation, la santé, l'eau & l'assainissement, la bonne gouvernance.

CARE International est présente en Côte d'Ivoire depuis juillet 2000. A l'origine, la création du bureau devait soutenir le programme régional de VIH/SIDA, mais rapidement CARE s'est tourné vers les problèmes posés par la crise ivoirienne en 2002, et qui a divisé le pays en deux ; les zones Centre, Nord et Ouest se retrouvant sous le contrôle des Forces Nouvelles (ex rébellion), et la zone sud, sous contrôle gouvernementale.

Membre de CARE International France, CARE, au cours de ces dernières années, a travaillé dans un contexte politique et social mouvementé, sous la menace permanente de catastrophes humanitaires (déplacements massifs des populations, conflits inter communautaires, crise alimentaire et sanitaire...).

CARE concentre ses activités sur les zones privées de services gouvernementaux, en mettant en œuvre des projets d'assainissement urbain, de réhabilitation communautaire et de cohésion sociale financés par le Fonds de Développement Européen, le Département d'Etat Américain et la Banque Mondiale.

En termes d'accompagnement des AGR, l'approche CARE est centrée sur la mise en place des Association Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVECs).

En effet CARE s'appuie sur le principe selon lequel quelque soit le niveau d'indigence de l'être humain la solidarité et le renforcement des capacités peuvent le conduire à trouver des solutions à ses problèmes économique. Partant de ce postulat, CARE estime que la formation à l'épargne et au crédit à travers la mise en place d'un système de solidarité à la base peut permettre aux indigents d'entreprendre des activités génératrices de revenus qui peuvent culminer sur des petites entreprises avec la création des chaînes de valeurs et voir la mise en place de systèmes de micro-assurances. Les AVECs sont fondés sur l'effort d'épargne des membres essentiellement quelque petite quelle soit et quelque soit le temps pris par le processus.

Il n'est donc pas question de mettre à la disposition des membres un fonds démarrage ; c'est leurs efforts personnels qui constituent le fonds de départ pour le crédit.

Pour arriver à un tel système, Care investit en termes de formation, de renforcement des capacités, de suivi de mécanismes de sécurisation de ressources qui peut s'étendre sur la durée ; le principe de Care c'est d'apprendre à travers des petits montants à faire de petites affaires et de grandir en capitalisant l'expérience acquise à travers les succès et les échecs.

Mais selon notre interlocuteur, care n'a pas une grande expérience de ce système chez les personnes vivant avec le VIH/SIDA ou les enfants vulnérables par le même fait.

Expérience d'International Rescue Committee (IRC) Côte d'Ivoire

International Rescue Committee (IRC) est une agence humanitaire fondée en 1933, à but non lucratif, non sectaire et qui apporte une aide humanitaire aux personnes déplacées, réfugiées et victimes de conflits et d'oppression. Déjà présente en Côte d'Ivoire entre 1994 et 1996, IRC a ré-ouvert sa mission en 2003 et opère à partir de ses bureaux à Abidjan, Yamoussoukro, Man et de ses sous-bureaux à Séguéla, Odienné, Zou et Diéouzon.

En dehors de la violence faite aux femmes ; de la santé ; de l'éducation, IRC s'occupe du renforcement économique des familles. Dans cette matière, IRC use de cinq approches différentes :

- Une approche AGR classique pour des personnes vulnérables et qui consiste mettre à la disposition des individus ou des groupes des ressources pour mener des activités génératrices de revenus. Ces AGR donnent lieu à la mise en place des groupes de solidarité de 6 à 10 personnes ;
- L'approche des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit(AVEC) qui sont un système d'épargne monté par les personnes vulnérables et assure aussi la fonction du crédit,
- La promotion des petites entreprises en liaison avec les Etablissements de Micro finance (EMF) et le développement de la Chaîne des valeurs.
- Le développement des micros franchise

Les deux dernières approches sont assujetties à un certain nombre de préalables.

- L'élaboration des plans d'affaire, il s'agit d'accompagner les promoteurs à l'élaboration des plans d'affaire soit sommaires soit détaillés en fonction de la nature et la complexité de l'activité ;

- Le renforcement des capacités : il s'agit de 3 à 4 heures de formation soit sur des questions techniques ou de gestion par des experts villageois, des visites d'échanges, La gestion des conflits...
- L'accompagnement, il s'agit d'assurer le conseil au promoteur dans la mise en place de son activité et surtout la mise en place des outils de gestion.

La dernière approche sur les micros franchises consiste à contractualiser avec une grande entreprise ou une grande surface l'extension de son réseau de distribution et la diversification de ses activités.

Les outils utilisés pour le financement sont soit les subventions en plusieurs tranches ou les crédits remboursables à 50% pour les systèmes d'AGR classiques.

L'expérience SCORE (Sustainable, Comprehensive Responses for Vulnerable children and their families) en Uganda

SCORE est un projet de cinq ans financé par l'USAID et mis en œuvre par un consortium d'organismes: AVSI (agence chef de file), CARE, TPO et FHI360. Le projet est mis en œuvre dans 35 districts dans cinq régions d'Ouganda (Nord, Centre, Est, Centre-Est et Sud-Ouest) et vise à atteindre 25 000 ménages. L'objectif global est de Réduire la vulnérabilité des enfants et de leurs familles

Le projet comporte essentiellement 4 grands objectifs spécifiques:

- Améliorer le statut socio économique des enfants vulnérables et de leurs familles.
- Ceci passe par l'augmentation des ressources financières familiales l'accroissement des capacités socio économiques et la facilitation de l'accès aux marchés.
- Dans cette perspective il est important d'augmenter les ressources financières familiales à travers les structures de micro finance. Par exemples le soutien à la mise en place des caisses villageoises d'épargne et de crédit, la promotion de la micro assurance et la mise en relation avec d'autres établissements financiers.
- Par ailleurs il est envisagé d'augmenter les capacités socio économiques des enfants et familles vulnérables par la formation en entrepreneuriat, en gestion financière et la planification des activités lucrative
- Améliorer la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire selon SCORE s'entend par :

La nourriture doit être disponible, ou fournie par la production locale

La nourriture doit être accessible à la famille. Cela dépend évidemment des revenus de la famille, de la répartition des revenus de la famille entre ses membres, ou du prix de vente de la nourriture sur le marché.

Chaque famille doit manger au moins deux fois par jour

Chaque famille doit produire dans son jardin

Chaque famille doit avoir une alimentation équilibrée à partir des aliments produits localement

Sur le plan pratique il s'agira surtout de créer et soutenir les écoles de formation agricole et l'horticulture en vue d'accroître la productivité et la production agricole. Il ne s'agit pas d'écoles classiques avec salles

de classes mais un apprentissage participatif sur le terrain avec les producteurs qui observent et font des choix en connaissance de cause, en mesurant les avantages et les risques. De créer des exploitations horticoles dans les centres urbains. Le projet a l'intention de former les populations urbaines à produire tout autour de leurs maisons de la nourriture, de faire du jardinage pour accroître leur sécurité alimentaire sans nécessairement aller dans les champs au village.

Un accent sera mis sur la protection de l'enfant par une alimentation équilibrée et suffisante. Ceci nécessite des sessions de sensibilisation, de formation, de communication ciblées sur les avantages d'une bonne alimentation de l'enfant

Accroître les possibilités d'accès à la protection et aux services légaux pour enfants vulnérables et pour les membres de leurs familles

L'objectif ici est de construire une protection sociale de l'enfant contre les abus, les exploitations. Le projet vise aussi à faciliter l'accès aux services de protection pour enfant. A cet effet il est important de :

Mobiliser la communauté autour de la nécessité de protéger l'enfant.

Encourager les familles à recourir aux services légaux de protection de l'enfant. Il s'agira dans un premier temps d'identifier les filets sécuritaires traditionnels autour de l'enfant dans les communautés cibles. Ensuite les individus et les familles seront documentés sur les textes légaux en matière de protection de l'enfant.

Accroître les capacités de femmes et des enfants vulnérables, ainsi que leurs familles à acquérir les techniques/savoirs pour les services essentiels

Cet objectif se fonde sur le fait que si la famille est économiquement renforcée sur le moyen et long termes, elle sera en mesure de satisfaire ses besoins existentiels : santé, éducation, habitat...

Il est important d'apprendre aux familles à être autonomes, à savoir qu'elles peuvent s'offrir ces services par elles-mêmes.

Ceci par le processus suivant

- Un dialogue entre les familles, les enfants vulnérables et les encadreurs lors des visites dans les familles,
- Formation et équipement des partenaires locaux,
- Cartographie des services sociaux de base,
- Création d'un partenariat innovant entre les femmes, les enfants vulnérables et leurs familles, avec les firmes locales en vue d'ouvrir ces personnes aux nouvelles opportunités économiques
-

Par ailleurs, il est envisagé de renforcer les acteurs locaux de la société civile pour apporter leur contribution dans la protection des enfants Vulnérables et leurs familles. A cet effet ces acteurs seront formés et auront, pour chaque organisation de la société civile partenaire, un tuteur dans la conduite de cette activité.

4. APPROCHE AVSI EN COTE D'IVOIRE

L'approche AVSI intègre le volet lié au suivi de la maladie, et celui communautaire dont l'élément central est le renforcement économique des personnes et familles vulnérables.

Données globales du projet et de l'approche

Le projet mis en œuvre par AVSI en Côte d'Ivoire vise à réduire la vulnérabilité des enfants et de leurs familles. De manière globale il ambitionne de renforcer les capacités du système national afin d'apporter des soins et soutiens de qualité et durables aux OEV, leurs familles et à la communauté. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Soutenir le Ministère ivoirien en charge des OEV à travers le renforcement des capacités opérationnelles des Centres Sociaux ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des ONG des Plateformes
- Soutenir l'éducation de qualité pour les OEV ;
- Améliorer la qualité des soins médicaux et autres problèmes de santé pour les OEV et leurs familles ;
- Améliorer l'abri et soin pour les OEV et leurs familles ;
- Améliorer le bien-être psychosocial des OEV et leurs familles;
- Renforcer les capacités économiques des OEV et leurs familles ;
- Garantir la protection des droits de l'enfant à travers un soutien juridique ;
- Améliorer l'état nutritionnel des OEV et leurs familles ;
- Suivre et évaluer les activités du Projet.

Le projet se met en œuvre dans les zones Abidjan Bouaké et Yamoussoukro. A ABIDJAN le projet couvre les quartiers (Abobo, Yopougon, Treichville, Koumassi) ; à BOUAKE les quartiers (Djébonoua, Sakassou), tandis qu'à YAMOOUSSOUKRO il est mis en œuvre dans la ville et certaines localités dont Toumodi.

Le Schéma de l'intervention AVSI en faveur Des OEV

Dans le cadre du projet qui fait l'objet de cette capitalisation, l'intervention AVSI se déroule en trois grandes étapes :

- L'identification des familles des OEV ;
- L'identification des besoins de familles ;
- L'élaboration du plan d'Intervention.

L'identification des familles

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de prise en charge des personnes vivant avec le VIH et des malades de SIDA, l'Etat de Côte d'Ivoire prévoit dans son dispositif la promotion des Centres de dépistage volontaires (CDV). Ces centres, pour des raisons de confidentialité attribuent à chaque personne infectée un numéro pour maintenir l'anonymat sur leur identité..

Pour identifier ses clients, AVSI s'adresse aux CDV et aux formations sanitaires qui mettent à leur disposition les références et les identités des personnes infectées. Il peut s'agir soit d'adultes soit d'enfants

infectés. C'est alors qu'AVSI rentre en contact avec ses personnes concernées à travers des rencontres et visites à domicile avant de les identifier et les enregistrer dans sa propre base de données.

L'Identification des besoins des familles

A travers des entretiens de counseling, AVSI explique la nature des ses activités et fait l'état des lieux de la famille en mettant en exergue les différents aspects de sa vulnérabilité aux plans de la santé, la nutrition, l'habitat et le logement ; la protection ; l'éducation des enfants ; le revenu ; l'équilibre psychosocial.... Cet exercice débouche sur l'élaboration d'un plan d'intervention pour chaque famille tenant compte de ses richesses et contraintes. Il est à souligner ici que même si la porte d'entrée dans une famille est l'adulte, la finalité de l'action d'AVSI c'est la prise en charge des enfants infectés ou affectés par la pandémie du VIH/SIDA

L'élaboration du Plan d'Intervention

En fonction de l'état de vulnérabilité de la famille, AVSI réfère le sujet aux différents volets (7) de son intervention à savoir :

- ✓ L'appui sanitaire : Référence aux structures sanitaires, , contre référence, médicaments;
- ✓ Appui à l'éducation : frais de scolarité, des kits scolaires, cours de renforcement, ...
- ✓ Sécurité alimentaire et nutrition
- ✓ L'Abris et soins
- ✓ Le Volet Psychosocial
- ✓ La Protection / Nutrition
- ✓ Le Renforcement économique

5. LE RENFORCEMENT ECONOMIQUE DES PERSONNES ET DES FAMILLES /ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS : ETAT DES LIEUX

Dans le cadre de la capitalisation de son expérience en matière d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), AVSI a lancé en interne une étude pour avoir une meilleure visibilité de sa composante « activité génératrice de revenus ». Autour de cet objectif, trois questionnaires ont été confectionnés, pour recueillir les données relativement à la mise en œuvre des AGR. Les informations à collecter concernaient les bénéfices de ces activités, leur mode de gestion les facteurs de succès et contraintes. Ce travail effectué par le personnel social d'AVSI et les Conseillers Communautaires devait faire l'objet d'une analyse par un Consultant.

Les questionnaires ont été administrés à une population de 249 personnes sur 377 ; 51 questionnaires de groupe ont été par ailleurs administrés pour saisir la réalité des 51 AGR appuyés sur 70, et ainsi établir une comparaison entre les dynamiques individuelles et celles de groupe. Le tableau suivant indique la représentativité de l'échantillon :

Tableau : échantillon de l'enquête et ensemble de la population

	Total Agr soutenues par Avsi	Total Agr enquetés	%
Agr Individuelles	249	377	66
Agr de groupe	51	70	73

La méthodologie présente des limites à prendre en compte dans l'usage et l'interprétation des données analysées :

- **L'identification des bonnes pratiques en matière de gestion d'AGR**

Les bonnes pratiques ont été identifiées selon des critères précis que nous avons définis au préalable et d'après des standards donnés. Ce choix peut paraître arbitraire et peut poser quelques interrogations sur la légitimité des critères retenus.

- **L'impossibilité ou difficulté à vérifier les dires des interlocuteurs**

Les données ont été collectées presque entièrement au travers des entretiens individuels et semi-directifs avec les bénéficiaires et les responsables d'ONG. Il n'a pas été possible de procéder à une vérification des déclarations recueillies.

- **La non disponibilité de tous les bénéficiaires lors de l'enquête**

La nature des activités des bénéficiaires installés individuellement ou en groupe n'a pas permis de pouvoir tous les rencontrer.

Aussi l'on a relevé des cas de décès et de changement de localité. Les personnes sorties des AGR de groupe n'ont pas pu être rencontrées. L'on a parfois utilisé dans certains cas la pondération des données.

Les raisons qui ont empêché à une partie des bénéficiaires de participer à l'enquête sont multiples et varient des déplacements, aux maladies, aux divers.

Pour leur traitement, les questionnaires ont été codifiés et saisis grâce au logiciel de traitement de bases de données CSPRO et SPSS. Pour leur analyse, des variables ont été identifiées suite à une discussion avec AVSI, un plan de traitement et d'analyse élaboré.

Informations sociologiques sur les bénéficiaires d'AGR

Les bénéficiaires des AGR

Dans de la mise en œuvre de son programme en faveur des OEV, AVSI a conduit la mise en œuvre des AGR, en complément des ses six autres interventions. Dans cette perspective, il a apporté son appui à 249 personnes installées individuellement. 51 groupes de personnes constitués à partir de ménages dont le nombre total de personnes dans la famille est de 1 784 ont reçu des appuis individuels et 1 519 pour les AGR de groupe. Soit un total cumulé de 3303 potentiellement touchées.

Taille de l'ensemble des ménages des bénéficiaires du projet

Au regard des données de l'étude, 505 familles ont bénéficié des soutiens en matière d'AGR, qu'elles soient individuelles ou de groupe pour une population de totale de 5324 personnes, dont adultes 3303 et 2021 enfants soit une moyenne qui oscille entre 6 et 7 personnes par ménages' dont en moyenne 4 enfants. Le tableau ci-dessous présente une figure de la répartition des personnes dans les familles ayant bénéficié des AGR. Au regard des ces figures nous constatons que nous avons à faire aux familles relativement nombreuses.

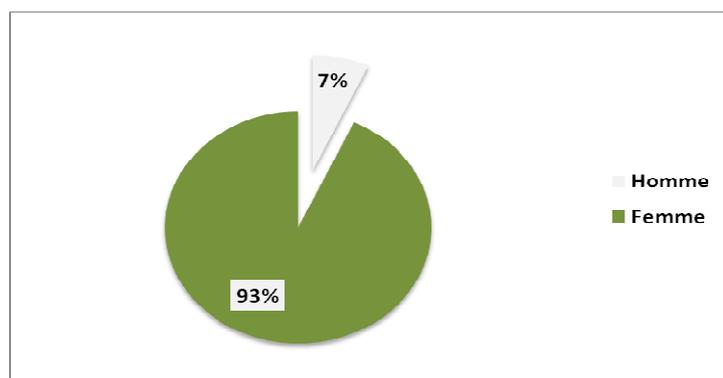
Tableau 1 : Population totale et taille des ménages des bénéficiaires

AGR individuelle					AGR de groupe				
Nombre de famille	Nombre de personnes	Nombre d'enfants	Moyenne de personne par famille	Moyenne d'enfants par famille	Nombre de famille	Nombre de personnes	Nombre d'enfants	Moyenne de personnes par famille	Moyenne d'enfants par famille
249	1 784	1035	7	4	256	1519	986	6	4

Source : Etude de capitalisation AGR, AVSI 2014

Loin d'établir un échantillon, l'étude a interviewée la quasi-totalité des personnes ayant bénéficié d'AGR et il en ressort une forte présence féminine soit 93% contre 7% d'hommes seulement. Cette tendance confirme la très grande vulnérabilité des femmes dans l'accompagnement des OEV, tendance qui se confirme dans le type et la nature des AGR mise en œuvre.

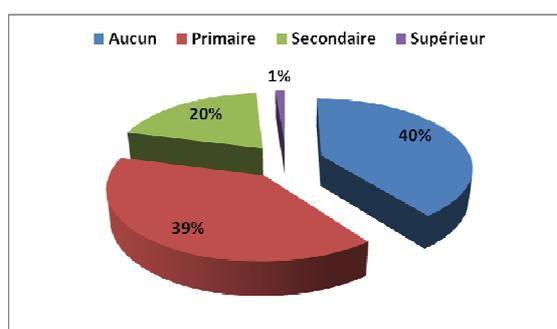
Graphique 1 : Répartition des bénéficiaires du projet par sexe



Source : Source : Enquête Avsi / AGR, AVSI 2014

Niveau scolaire des bénéficiaires installés

L'étude s'est intéressée au niveau d'instruction des bénéficiaires d'AGR, question non seulement de présenter une photographie des bénéficiaires d'AGR, mais aussi d'analyser l'impact sur la conduite des activités il ressort que 40 % des personnes interrogées n'ont aucun niveau scolaire, contre 39% pour le niveau primaire, alors que 20 % et 1 % ont respectivement le niveau secondaire ou plus. Le graphique ci-dessous présente les proportions. A tout prendre AVSI dans le cadre des AGR travaille avec des personnes qui ont soit le niveau du primaire soit du secondaire.



Graphique 2 : Répartition des bénéficiaires selon le niveau scolaire

Le constat est le même pour les personnes installées en groupe. Durant l'étude, l'on a demandé dans chaque groupe de nous donner le niveau scolaire de ses membres

dont l'effectif est de 167 personnes.

L'étude laisse clairement apparaître que dans chaque groupe constitué l'on a une forte concentration de personnes n'ayant aucun niveau scolaire ou le niveau primaire.

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage
Aucun niveau	60	36%
Niveau primaire	44	26%
Niveau secondaire	52	31%
Niveau supérieur	11	7%
Total	167	100%

Le statut sérologique des clients d'AVSI pour les AGR

L'activité économique exige un minimum de santé pour pouvoir répondre à ses exigences en termes de travail de présence sur le site de l'activité, de suivi, et même de motivation. De ce point de vue, le statut sérologique des bénéficiaires du projet est une donnée importante non seulement pour le type d'activités, mais aussi pour la modulation de l'accompagnement. Sur cette question, il ressort de l'étude que 90% des bénéficiaires individuellement installés sont déclarés séropositif contre 10% qui sont négatifs.

Tableau 2 : Répartition en % des bénéficiaires selon le statut sérologique

Sérologie	Effectifs	%
Positif	224	90
égatif	25	10
Total	249	100

Tableau 3 : Répartition en (%) des bénéficiaires installés en groupe selon le statut sérologique

Sierologie	Effectifs	%
Statut positif	220	86%
Statut négatif	36	14%
Total	256	100%

Pour ce qui est des bénéficiaires organisés en groupe, l'étude révèle que sur l'ensemble des 256 personnes installées au départ, 220 ont un statut sérologique positif contre 36 soit une proportion de 86%.

De l'analyse descriptive du statut des membres des 51 groupes pris en compte, il ressort que 40 groupes sont composés en majorité de personnes vivants avec le VIH, 05 groupes ont une majorité de personnes avec un statut sérologique négatif et le reste des groupes présentent une composition mixte.

Informations sur les AGR soutenues par AVSI

La localisation territoriale des activités

Il ressort de ce tableau que les AGR sont concentrées dans trois villes pour 7 communes. La commune de Yopougon a la plus grande concentration de ces activités avec 36,1% suivi de BOUAKE 17,7%,

TREICHVILLE 12%, Abobo 11,6% et Koumassi 11,2 qui ferment le groupe des concentrations significatives en matière d'AGR individuelles.

Tableau 4 : localisation territoriale des AGR

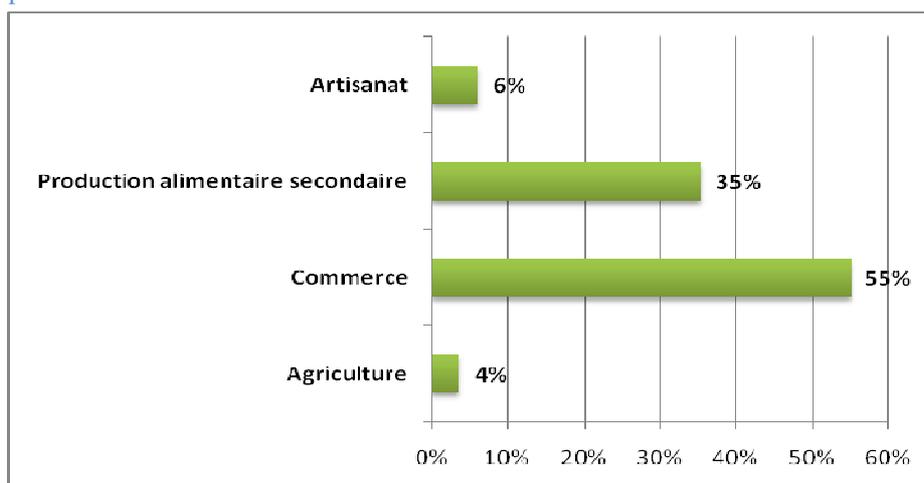
Localités	Effectifs	Pourcentages
Abobo	29	11,6
Bouaké	44	17,7
Koumassi	28	11,2
Toumodi	3	1,2
Treichville	30	12
Yamoussoukro	25	10
Yopougon	90	36,1
Total	249	100

Typologie des AGR mises en place

Les activités qui ont été accompagnées par AVSI se regroupent en secteurs et sous secteurs. S'agissant des secteurs, l'on en a défini six (06):

- ✓ l'agriculture (manioc, riz, maïs, igname, anacarde, bananes, horticulture et maraichers) ;
- ✓ le commerce (Friperie, vente Alimentaire détail (fruits/tomates/poissons..), laverie auto, cyber café, cabine téléphonique, imprimerie);
- ✓ l'élevage (Aviculture, cuniculture, héliciculture, caprins, porcins) ;
- ✓ la production alimentaire secondaire, production attiéké, restaurant/Maquis, production de jus, production de sachet d'eau, boulangerie/Pâtisserie, poissonnerie, boucherie, glacier) ;
- ✓ l'artisanat (Teinture de basins, couture, coiffure/esthétique, objet d'arts, mécanique (autos/motos, etc..), menuiserie, cordonnerie, maçonnerie, électricité, plomberie, réfrigération/climatisation, production de savon, production de sachets en plastiques, ferronnerie) ;
- ✓ et le transport (taxi-auto, taxi-moto);

Graphique 3: Répartition des bénéficiaires installés individuellement selon le secteur d'activités exercées



Le graphique 3 présente les données sur les différents secteurs d'activités dans lesquels exercent les bénéficiaires du projet.

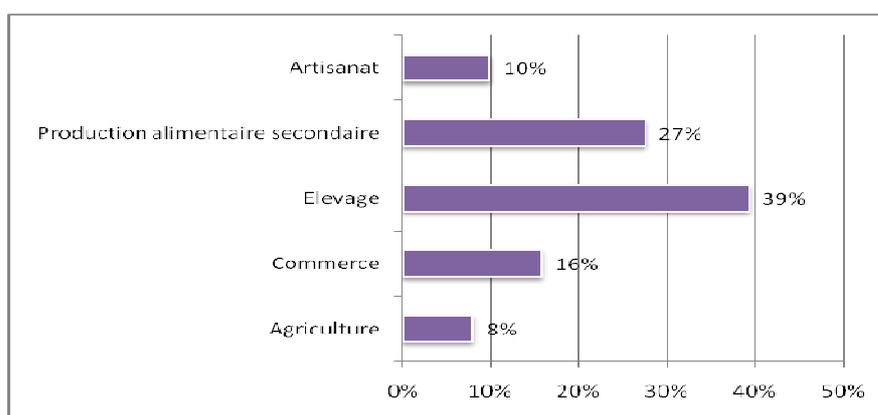
L'étude révèle que dans l'ensemble des activités financées, le secteur du commerce est dominant avec une proportion de 55%.

Les secteurs de la production alimentaire secondaire, l'artisanat et l'agriculture viennent respectivement avec un taux de 35%, 6% et 4%.

Les secteurs d'activités tournent autour de l'agriculture, le commerce, la production alimentaire, l'artisanat. Les sous secteurs d'activités eux sont assez éclatés comme le démontre le tableau ci-dessous. Ils partent des activités de transformation alimentaire, le petit commerce, l'artisanat (couture, vente d'objets d'art, ferronnerie maçonnerie, cordonnerie.) la transformation du savon, la boulangerie... La plus grande concentration de ces activités se retrouve au niveau du commerce 55%, suivi de la production alimentaire secondaire 35%, les autres secteurs étant marginaux c'est-à-dire entre 1 et 5%.

S'agissant des AGR en groupe, l'on constate une forte concentration des individus dans le secteur de l'élevage qui représente 39% des activités mises en place. L'agriculture avec le taux le plus faible représente 8% de l'ensemble.

Graphique 4 : Répartition des bénéficiaires installés en groupement selon le secteur d'activités exercées



Le choix du secteur d'activités

Seuls 15% de ces personnes entreprennent dans un secteur où ils menaient déjà une activité économique avant l'intervention d'AVSI la plupart sont en situation de reconversion. La reconversion est généralement dû à la volonté de s'investir dans un secteur où la rentabilité est meilleure. Les tableaux qui suivent illustrent parfaitement cette situation.

Tableau 5 : Reconversion Activité

Reconversion	nombre	%
oui	15	6
non	234	94
Total	249	100

Les réponses des personnes enquêtées laissent transparaître des raisons liées à l'absence de compétences ou de débouchés, ou de gestion.

Tableau 6 : Raison de la reconversion Activité

Raison	nombre	%
faible rentabilité	9	60%
insuffisance de compétences	1	7%
problèmes de commercialisation	1	7%
Autres	4	27%
Total	15	100

Mais les secteurs de reconversion restent à 80% dans le commerce. Les secteurs comme l'agriculture, la production alimentaire et les autres secteurs sont sollicités de manière marginale en cas de reconversion. Cette situation est compréhensible compte tenu du statut des personnes engagées dans les Activités Génératrices de Revenus. Le tableau ci-dessous montre cette tendance, en tenant compte des réponses enregistrées.

La taille des activités financées

Deux variables nous permettent de saisir la taille des activités financées, le montant du financement, et la marge bénéficiaire de l'activité :

❖ Le montant des financements des AGR

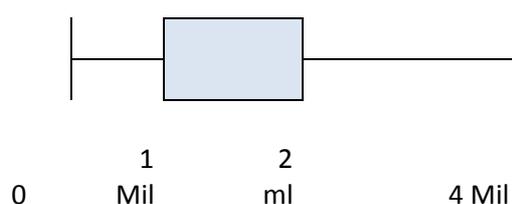
Au regard des résultats de l'étude statistique, de la consultation des documents disponibles et des entretiens conduits pendant la mission de capitalisation, nous constatons que pour les AGR de groupe, la moyenne du financement reçu est de 1.514.000 F CFA. (\$3156)

Alors que les AGR individuelles, recevaient des tranches qui se situent dans l'intervalle entre 15.000 F CFA et 350 000, la moyenne étant de 57.008 fcfa (\$119). Le tableau ci-dessous présente les montants des financements des AGR selon le type d'installation.

Tableau 7 : Montant financé EN Franc CFA par type d'AGR

	Montant individuel	Montant de groupe
Moyenne en FCFA	57 008	1 514 806
Moyenne en \$	119	3 156

Tableau : Boite de Toukey, distribution des valeurs de L4apport externe / Agr de groupe



❖ Définition du concept de « bénéfice » utilisé par les bénéficiaires dans l'étude

Lors des entretiens individuels il a été extrêmement difficile d'uniformiser la notion du concept de « marge bénéficiaire »

Ce concept est associé tantôt au à la définition standard de différence entre recettes de l'activité et ses couts ordinaires.

Mais dans la plupart des cas l'entrepreneur Agr déduit également les frais quotidiens d'alimentation de sa famille et cela induit *une sous estimation du bénéfice* réel de l'activité.

❖ La marge bénéficiaire

De manière générale, les activités financées sont de petite taille sur les 249 personnes enquêtées on dénote 42% qui ont un bénéfice mensuel supérieur à 30.000FCFA par mois ; que 31% de bénéficiaires ont un bénéfice qui oscille entre 0 et 15 .000 FCFA, alors que 28% de personnes ont un bénéfice qui se situe entre 15.000 et 30.000 FCFA.

Tableau 8 : Bénéfices de l'activité générés par les activités individuelles

Marge	nombre	%
de 0 à 15.000 FCFA	69	31%
de 15.000 à 30.000 FCFA	62	28%
sup à 30.000 FCFA	93	42%
Total	224	97,6
Pas arrivé à terme	6	2,4
Activité non existante	19	
Grand Total	249	100

Pour les activités de groupe, la concentration s'observe au niveau des bénéfices qui oscillent entre 0 et 15.000 Fcfa, alors que 48% d'activités n'ont pas pu donner de tendance.

Tableau 9 : bénéfices générés par les activités de groupe

Intervalle de gain	Nombre de personnes	%
de 0 à 15.000 FCFA	17	33,3
de 15.000 à 30.000 FCFA	10	19,6
sup à 30.000 FCFA	7	13,7
not applicable	14	27,5
Total	48	94,1
Pas à terme	3	5,9
Total	51	100

A l'analyse, les activités soutenues qu'elles soient de groupe ou menées par des individus sont à quelques exceptions près de micro-activités. Certaines sont porteuses d'un véritable potentiel économique, alors que d'autres sont de l'ordre de l'économie de subsistance, et dont la fonction est l'entretien de la vie.

❖ Niveau de revenu des bénéficiaires avant l'activité

Au regard des statistiques dévoilées par l'étude et les entretiens menés avec des bénéficiaires, nous constatons que la majeure partie des clients d'AVSI pour les AGR sont des personnes à la vulnérabilité éprouvée. Certains sont dans un cycle d'exclusion soit par leur fait personnel, soit par le fait de la stigmatisation des autres, qu'ils perdent leurs actifs sociaux et économiques, et donc s'il fallait les situer dans un tableau de valeurs économiques ils auraient une valeur inférieure à zéro. Au moment où AVSI intervient dans leur vie, certains se sentent condamnés à la mort et n'ont plus de volonté. L'étude montre que 61% des personnes installées individuellement au départ avaient un revenu irrégulier, 31% et 9% avaient respectivement un revenu fixe ou non.

Tableau 10: Répartition en % de bénéficiaires selon le niveau de revenus avant installation dans une AGR

	Effectifs	%
Sans revenu	78	31
Revenu irrégulier	151	61
Revenus fixe	20	9
Total	249	100

Source : Etude de capitalisation AGR, AVSI 2014

Concernant les AGR de groupe, l'enquête révèle que dans l'ensemble des groupes installés 51% étaient sans revenus au début de l'activité, 44% avec un revenu irrégulier et 5% un revenu fixe.

Tableau 11 : Répartition en % de bénéficiaires en groupement selon le niveau de revenu au début de l'AGR

Niveau de revenu au début de l'activité	Effectifs	%
Sans revenu	130	51%
Revenu irrégulier	112	44%
Revenu fixe	14	5%
Total	256	100%

Source : Etude de capitalisation AGR, AVSI 2014

Au début de l'installation des groupes, l'on a constaté à partir de l'étude que 21 groupes sont composés en majorité de personnes sans revenus, 20 groupes ont une majorité de personnes avec revenu irrégulier, 02 possèdent des personnes en majorité avec un revenu fixe et le reste des groupes présentent une combinaison mixte.

En effet, si nous nous référons à la méthode d'identification utilisée par AVSI, à savoir le recours aux centres de santé ou aux centres de dépistage volontaires, le résultat ne peut être les personnes vivant avec l'infection. Le tableau ci-dessous montre que 90% des personnes engagées dans les AGR vivent avec l'infection. La plupart de ces personnes sont à un niveau d'exclusion sociale soit par le fait des tiers soit par peur de stigmatisation. Cette exclusion a pour conséquence la perte des actifs sociaux et même économique, et à priori une disqualification par rapport à un investissement dans des AGR.

Incidence des formes d'appui et d'accompagnement sur les AGR

Suivi et accompagnement

En nous interrogeant sur l'impact du suivi sur les AGR, nous nous rendons compte que tout d'abord, le suivi était hebdomadaire à travers des visites de terrain aux familles. Ce suivi prenait la forme d'un paquet de services qui prévoyait d'abord le soutien psychosocial, avant que le bénéficiaire soit en activités et se poursuivait tout au long du parcours. Le renforcement économique n'excluait pas de la possibilité de bénéficier des autres services. La condition d'extrême vulnérabilité du départ et la nécessité de stabiliser dans le temps les acquis ont poussé à un maintien des services aussi pour ces bénéficiaires.

Par ailleurs, selon les données de l'enquête, 223 sur 249 bénéficiaires interrogés soit 90% ont reconnu avoir bénéficié au moins d'une visite des conseillers communautaires. Il ressort également le taux d'échec de l'activité chez les bénéficiaires ayant reçu au moins une visite est très faible (7%) contrairement à ceux n'ayant pas reçu de visite qui est de 15%. Nous pouvons donc aisément considérer que l'accompagnement des bénéficiaires d'AGR est un facteur de réussite. Le tableau suivant donne une illustration de cette réalité :

Tableau 12: Suivi des Conseillers Communautaires

Existence d'activité	Au moins une visite de l'activité par les conseillers communautaires		Total
	oui	Non	
Oui	208	22	230
Non	15	4	19
Total	223	26	249
Taux d'échec	7%	15%	8%

Le caractère composite et varié de l'appui de AVSI aux bénéficiaires d'AGR nous semble être aussi un facteur qui a impacté positivement la mise en œuvre des AGR. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, AVSI à travers les partenaires (ONG et centres sociaux) à apporter un appui et accompagnement aux bénéficiaires. Cet appui variant d'un bénéficiaire à l'autre est composé d'actions telles que : nutrition, santé, éducation, soutien en non vivres. Le tableau ci-après montre que les actions menées à l'endroit de bénéficiaires du projet évoluent de façon décroissante au fur et à mesure que de la durée de vie de l'AGR.

Tableau 13 : Evolution des actions d'appui et accompagnement apportées selon la situation du bénéficiaire avant et après le projet

Appui /accompagnement	Avant le projet	Après projet	Différence entre actions avant et après projet	Ratio actions avant/après projet
Nutrition	197	141	56	1,4
Santé	183	150	33	1,22
Education	188	155	33	1,21
Soutien en non	58	24	34	2,42

vivres

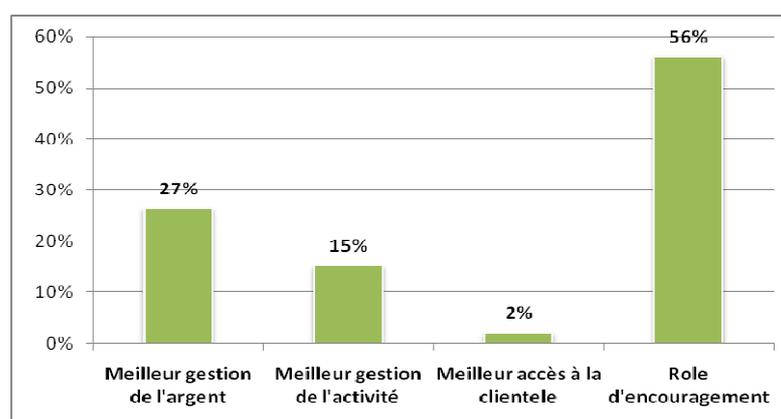
Nous remarquerons d'une manière générale que les bénéficiaires qui ont reçu des soutiens pendant la mise en œuvre de l'activité échouent moins de ceux qui n'ont pas reçu les services, même si du point de vue statistique cela n'est pas trop significatif à cause de la grande différence entre les fréquences des cas enregistrés. Faut dire que ces appuis introduisent un équilibre dans la vie des bénéficiaires sans lequel l'AGR est difficile.

Tableau 14: Taux d'échec pour ceux qui ont reçu ou pour ceux qui n'ont pas reçu des services après le démarrage de l'activité économique

	Oui (reçu)	Non (non reçu)
Soutiens après la mise en œuvre	7%	29%
Visites à domicile	7%	9%
Groupe de parole	6%	10%
Nutrition	7%	7%
Santé	7%	7%
Education	8%	6%
Autres (Abri et soins)	4%	8%

Appelés à se prononcer sur ce que le suivi et l'accompagnement leur ont permis d'accomplir, les bénéficiaires admettent relever les bienfaits en termes d'amélioration de leur projet. 56% disent avoir été encouragés par les visites de suivi, 27% pensent mieux gérer les moyens mis à leur disposition à la suite du suivi régulier et 15% jugent l'action de suivi comme une meilleure gestion de l'AGR.

Graphique 5: Répartition en % des bénéficiaires selon la valeur ajoutée reçue suite aux suivi effectués



Il en est de même pour la formation, nous constatons que les bénéficiaires interrogés lors de l'enquête estiment que les orientations ou les formations reçues ont été très utiles pour eux. Le tableau indique que les activités des bénéficiaires ayant reçu des orientations ou formations ont un taux d'échec moins élevé comparativement à celles des personnes n'ayant rien eu du tout.

Tableau 15: Répartition des AGR selon leur existence et orientations ou formations reçues

Existence de l'activité	Orientations ou formation reçues		Total
	oui	non	
Oui	169	61	230
Non	10	9	19
Total	179	70	249
Taux d'échec	6%	13%	8%

Dans l'ensemble, les résultats du tableau 16 indiquent que 4 % des bénéficiaires disposant d'un cahier de comptabilité échouent dans leurs activités contre 9% pour ceux qui n'en disposent pas.

Tableau 16 : Répartition des AGR selon leur existence et si elles ont un cahier de comptabilité

Existence de l'activité	Cahier de comptabilité		Total
	oui	non	
Oui	68	162	230
Non	3	16	19
Total	71	178	249
Taux d'échec	4%	9%	7%

Incidence du niveau intellectuel sur l'AGR

Pour savoir si le niveau scolaire influe sur la pérennisation d'une AGR. Nous avons questionné le taux d'abandon des activités, en relation avec le niveau scolaire. Il se dégage d'une part que le taux d'abandon de l'activité est très faible à tous les niveaux scolaires. De plus, ce taux diminue lorsque l'on évolue dans le niveau scolaire. Même dans ce cas on ne trouve pas une corrélation entre le niveau d'études et le niveau de bénéfices de l'activité. D'autant plus que la majeure partie des bénéficiaires ont retenu les activités pour lesquelles ils avaient déjà une expérience.

Tableau 17 : Répartition des AGR par niveau scolaire des bénéficiaires et le taux d'échec

Existence de l'activité	Niveau Scolaire				Total
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Oui	90	91	46	3	230
Non	9	7	3	0	19
Total	99	98	49	3	249
Pourcentage d'échec	9%	7%	6%	0%	

Analyse de la rentabilité des Agr

Nous avons essayé d'analyser l'impact de l'investissement direct mise en œuvre par Avsi, d'effectuer un premier calcul entre cet apport et la rentabilité des activités économiques entamé par les bénéficiaires sommaire des couts lié à ce type d'intervention et d'en dégager quelque considération :

Sur la base de l'enquête terrain nous avons établis un coût moyen d'appui aux AGR de groupe et individuelle, de 3.156 \$ pour Agr de groupe et de 118 \$ pour AGR individuelle.

Nous soulignons encore une fois qu'il ne s'agit généralement que des apports en matériel et équipements.

En suite nous avons multiplié ce taux par le nombre d'AGR individuelles et de groupes soutenus au cours de l'ensemble du projet et nous remarquons que les données sont cohérentes avec les informations en provenance des services administratifs et comptables d'Avsi sur l'ensemble du projet.

Tableau 18 : Montant de l'apport extérieur direct Avsi aux Agr

		Moyenne apport \$	Nombre	Total en \$	Total en Fcfa
		A	B	C=A*B	
Enquête	Group	3156	51	160 956	77 258 880
	indiv	118	249	29 382	14 103 360
Sous Total				190 338	91 362 240

En suite sur la base des résultats de l'enquête au niveau de la composition moyenne des ménages en termes d'adultes et des OEV nous avons essayé de calculer **la contribution financière Avsi moyenne** soit par OEV soit par ménage.

Tableau 19 : Montant de l'apport extérieur par ménage et par Oev

		Moyenne enfants par Famille	Nombre familles	Nombre Tot Oev	Cout par OEV \$	Cout par OEV FCFA	Cout Par Menage \$	Cout Par Menage FCFA
		A	B	C=A*B				
Enquete	Group	3,27	256	837	192	92 291	629	301 793
	Indiv	4	249	996	30	14 160	118	56 640
Tot enfants				1833				

Les données sont extrêmement significatives, elles montrent un coût moyen par Oev respectivement de 192 \$ et de 30 \$ et un coût moyen par ménage respectivement de 629 \$ et de 118 \$.

On pourrait de ce point de vue facilement en conclure que l'approche la plus « économique » est celle des AGR individuelles, cette conclusion doit évidemment être prise en compte lors des planifications budgétaires, cependant ces données méritent d'être croisées avec le calcul de rentabilité propre à chaque AGR, au niveau individuelle, collective, ou niveau sectoriel.

AGR Individuelles : Analyse rapport entre apport initial externe et bénéfice mensuel par secteur d'activité :

Le calcul du bénéfice moyen des activités en cours par secteur et sous secteur d'activité met en évidence quelque secteur porteur. Le tableau suivant indique le taux et le temps de recouvrement de

l'investissement initial. L'analyse effectuée est axée sur le résultat économique et ne tiens pas en compte des ressources affectées pour l'assurer le bien être du ménage et des bénéficiaires (prise en charge de frais de santé, amélioration du cadre de vie et de l'alimentation, épanouissement personnel et le bien être psychosocial..).

Tableau 20 : Agr Individuelles - Bénéfice par secteur

	Bénéfice total par secteur	Nombre d'Activité par secteur	Moyenne Bénéfice activité	Dépenses Moyennes effectuées	Taux de recouv./ 1 mois	Temps recouvr.
	A	B	C	E	F	G
			A/B		C/E	100%/F
Commerce	3 623 725	118	30 710	44.402	69%	1,4
Production/ transformation alimentaire	3 420 250	72	47.503	53.338	89%	1,1
Artisanat	516 000	12	43.000	105.808	41%	2,5
Autres (électricité, maçonnerie, ferronnerie)	460 000	5	92.000	66.000	139%	0,7
Tot	8 019 975	207				
Estimation						
Agriculture	266.000	6	44.000	149.816	29%	3,4

Les données disponibles (207 AGR sur 233 en activité) nous révèlent que le taux de recouvrement (colonne F) plus rapide, est lié à *l'activité financée ponctuellement comme la maçonnerie, l'électricité, le ramassage d'ordures, la photographie*. Cela peut s'expliquer par le fait que des études préliminaires ont été élaborées d'une façon spécifique pour ces cas, tandis que le risque pour des activités récurrentes, comme les activités de vente de produits en détails, est celui de réaliser des analyses superficielles sans tenir en compte la situation spécifique.

Par ailleurs nous constatons que *le secteur production/transformation alimentaire a un potentiel de recouvrement plus élevé que le commerce et l'artisanat*. On relève également qu'au niveau des moyennes des bénéfices par secteur (colonne C) les activités ponctuelles ont une forte rentabilité économique tandis que les activités commerciales sont les moins rentables. Nous émettons l'hypothèse que cette lenteur est due à la grande concurrence que ces petites activités de vente de produit en détail subissent. (Saturation du marché)

Concernant le domaine de l'agriculture, la totalité des exploitations n'étaient pas arrivées au stade de la production pendant la période de l'enquête. Cependant Une estimation a été effectuée sur la base des caractéristiques des champs. On constate que :

- du point de vue de la rentabilité moyenne mensuelle le domaine se classe parmi les plus rentables.
- du point de vue du recouvrement de l'investissement initial le temps est un plus long.

On peut conclure que ces activités en milieu rural sont à encourager. Cependant dans la mise en œuvre évidemment il faudra tenir en compte la vulnérabilité spécifique des personnes. En effet ce type d'activité n'est pas trop conseillé pour des personnes à très grande vulnérabilité physique et économique parce que le temps moyen d'attente entre le financement et la production est de 6 à 18 mois.

Pour les secteurs de l'élevage et du transport aucune activité individuelle n'a été mise en œuvre dans la période de mise en œuvre du projet.

AGR individuelle : Analyse rapport initial externe /bénéfice mensuel par sous secteur d'activité :

L'examen des sous secteurs d'activités donne une idée des activités plus rentables dans chaque domaine. Pour mieux saisir les différences entre les moyennes des différents secteurs nous avons pris en considération seulement les domaines avec plus d'un cas enregistré. Suivant ce schéma on peut remarquer que le taux de recouvrement (colonne F) le plus rapide est toujours lié aux activités de photographe, électricien, ramassage ordures. La production de jus et la transformation alimentaire (attiéké et restauration) sont en 2^{ème} et 3^{ème} position.

Deuxièmement on constate qu'au niveau des moyennes des bénéfices par secteur (C) les activités ponctuelles ont une forte rentabilité économique tandis que les activités commerciales comme la friperie, la vente alimentaire en détail sont les moins rentables

Tableau 21 : Agr Individuelles, bénéfice mensuel par sous secteur en FCFA

	Bénéfice total en FCFA	Nombre d'Activité	Moyenne Bénéfice activité	Moyenne apport ex. Initial	Taux de recouvr / mois
	A	B	C= A/B	E	F /C/E
Riz (commerce)	121 050	3	40 350	127 500	32%
Friperie	345 750	13	26 596	47 077	56%
Vente alimentaire détail	1 795 200	66	27 200	44 928	61%
Production Attiéké	200 450	6	33 408	110 083	30%
Restaurants/transfor	2 962 900	58	51 084	48 568	105%
Production de jus	259 900	6	43 317	34 592	125%
Boulangerie/pâtisserie	74 625	3	24 875	59 010	42%
Couture	294 000	6	49 000	92 567	53%
Coiffure	84 000	2	42 000	195 000	22%
Savon	403 000	13	31 000	50 931	61%
Profess. Artisanales	190 000	3	63 333	43 333	146%
Autres/Non vivre (commerce)	799 750	21	38 083	43 429	88%
Autres		7			
Tot		207			

AGR de groupe : Analyse rapport entre apport initial externe et bénéfice mensuel par secteur d'activité :

Pour ce qui concerne les AGR de Groupe on constate en générale que le temps de recouvrement de l'investissement initial est plus long par rapport aux activités individuelles.

Ces activités ont en fait besoin du temps et du réinvestissement pour pouvoir grandir. L'analyse par secteur nous montre comme que le commerce est le secteur où le rapport entre coût et temps de recouvrement est plus intéressant suivi par l'agriculture (même si dans le cas des appuis individuels ces chiffres sont estimés en n'ayant encore pas eu une première production). Les secteurs plus difficiles à cause de l'investissement initial sont l'artisanat et l'élevage, même si pour ce dernier il faut reconnaître que la moyenne de bénéfice par personne est une des plus élevée après le commerce.

Analyse Coûts/Bénéfices par sous secteurs :

Pour ce qui concerne les sous secteurs d'activité si on exclu les activités avec un seul cas nous trouvons que les activités les plus rentables du point de vue de la moyenne par personne sont la friperie, suivi par les élevages (de poulets et porc) et enfin les champs de manioc. Pour ce qui concerne la relation investissement/recouvrement on trouve que la friperie occupe toujours la première place et que les champs de manioc et les élevages de porc la 2^{ème} et 3^{ème} place. La réussite de ces activités est liée à leur situation géographique respective. Au milieu urbain une activité comme la friperie et au niveau rural les activités champêtres et d'élevages ont plus de chance de marcher.

Tableau 22 Agr de Groupe, bénéfice par secteur

	Moyenne Bénéfice mensuel AGR	Nombre d'AGR par secteur	Tot benefice mensuel	Myenne Bénéfice individuel	Apport ex. moyen par secteur	Taux de recouv. / mois	Temps de recouvr.
	A	B	C	D	E	F	G
Poulets Elevage	130 625	8	1 045 000	26 125	2 219 736	6%	17
élevage des porcs	225 000	2	450 000	45 000	2 125 250	11%	9,4
Friperie	250 000	2	500 000	50 000	1 259 550	20%	5
Cyber café	100 000	1	100 000	20 000	2 450 000	4%	24,5
Production Attiéké	63 100	5	315 500	12 620	1 201 320	5%	19
Restaurants/transfor	455 000	1	455 000	91 000	440 000	103%	1
Poissonnerie	425 000	1	425 000	85 000	1 906 000	22%	4,5
Boulang/pâtisserie	44 500	1	44 500	8 900	1 347 200	3%	30,3
Objets d'arts	111 250	2	222 500	22 250	1 793 250	6%	16,1
Savon	45 000	2	90 000	9 000	789 200	6%	17,5
Autres/Non vivre/autres métiers	91 667	3	275 000	18 333	1 184 817	8%	12,9
Moyenne personne par gourpe = 5							
Estimation							
Manioc Production	203 125	2	101 563	20 313	826 200	12%	8,1

Quelque considération découlant de l'Analyse des Bénéfices :

La première leçon qu'on peut tirer de l'analyse est que les activités génératrices de revenu *ont pour la majorité contribué à accroître les actifs des familles.*

Si nous voulons comparer les deux approches, celle des promoteurs individuels et celle des groupes, il faut reconnaître que: si pour les activités de groupe plusieurs d'entre elles *ont un réel potentiel économique il est aussi vrai que le model n'est pas une approche viable à grande échelle.* Le constat est que l'investissement initial est exigeant et le risque d'échec élevé. Pour un éventuel projet cette activité pourrait *être maintenue à petite échelle et après des études effectives du marché et de l'environnement.*

Les *appuis individuels par contre ont un taux de réussite et de temps de recouvrement de l'investissement très court.* Cette approche pourrait faire l'objet d'un passage à échelle. Le risque pour ce type d'activité est la standardisation des appuis selon le type d'activité, tandis que des études cas par cas pourraient produire des situations de gain potentielles meilleures.

Les deux approches ont un élément en commun qui est *l'accompagnement fait sur le terrain.* La réussite des activités est liée (en partie) à l'accompagnement opéré par les conseillers communautaires aux bénéficiaires. L'accompagnement doit être technique (dans le domaine, pour la comptabilité, pour la gestion) mais aussi et surtout humain. L'encouragement et le soutien moral a été considéré par les bénéficiaires pendant l'enquête comme le point essentiel. La vulnérabilité spécifiques de cette cible avec les conséquences que souvent se manifestent (l'abandon par la famille et les communautés, le découragement devant les difficultés, etc....) est le premier élément à défier et combattre pour que les activités puissent marcher.

Pour ce qui concerne les domaines d'intervention nous avons remarqué qu'au niveau rural *les activités agricoles sont porteuses soit individuellement qu'en groupe.* Pour les appuis individuels des secteurs porteurs sont la production/transformation alimentaire et le commerce

Pour les activités de groupe l'élevage, l'agriculture et la friperie sont les secteurs les plus rentables.

La modalité de mise en œuvre, gestion et rentabilité de l'AGR

Dans la perspective de la recherche des facteurs de succès, l'étude a voulu savoir quelle était l'impact de la modalité de mise en œuvre des AGR (la manière dont elles sont mises en œuvre) sur leur succès. Il faut rappeler sur cette question qu'après la sélection de l'activité, AVSI et ses partenaires ont mis en place un système qui consiste à ne pas donner de l'argent frais au bénéficiaire d'AGR, mais plutôt le matériel nécessaire pour les mises en œuvre de l'activité. Dans certains centres sociaux ce sont les ONGs partenaires d'AVSI qui assurent la gestion des ressources tirées de l'activité. Même l'épargne des promoteurs est sécurisée par les assistants ou les conseillers communautaires des ONG partenaires des centres sociaux.

Pour ce qui concerne la gestion du fonds de roulement et des dépenses liées à l'activité, on remarque que lorsque l'activité est gérée totalement par l'ONG on constate un pourcentage sensiblement moins élevé d'échec de la situation qui voit le bénéficiaire gérer directement

La même tendance est valable aussi pour la marge du bénéfice. Si cette stratégie, permet une sécurisation des actifs de l'activité, elle porte l'inconvénient de déresponsabiliser les promoteurs en ne leur permettant pas de prendre la mesure des flux financier et de faire des projections de gestion conséquentes.

Mais lorsque l'appui de l'ONG vient au départ et est progressivement remplacé par la prise en main de son activité par le bénéficiaire, les résultats de l'activité sont meilleurs, même le niveau d'épargne (propension à l'épargne (maximum 88% des cas).

Il semblerait que la meilleure approche soit de faire en sorte que les *ONG aient un contrôle sur le fonds dans la phase initiale des activités et qu'un mécanisme soit mis en place pour la progressive passation* des consignes et responsabilisation des bénéficiaires.

Les leçons de l'Etude

Les personnes Infectées par le VIH peuvent mener des activités génératrices de revenus

C'est ce que nous prouve l'expérience d'AVSI. Ces activités peuvent être menées soit de façon individuelle ou soit en groupe.

Les activités de groupe ont une orientation à la micro entreprise, même si elles méritent encore un énorme accompagnement pour qu'elles soient qualifiées comme telles.

Certaines de ces activités ont un réel potentiel économique

C'est le cas de la zone rurale où on observe la production et la transformation de manioc, de la production de riz, des élevages (poulet porc, lapin...), des unités de production de savons où les gains peuvent atteindre voire dépasser le million au terme de la campagne ; à quelques exceptions près, les activités de groupe ont un plus grand potentiel économique.

D'autres par contre permettent à leurs promoteurs d'assurer des fonctions de subsistance

C'est le cas du petit commerce des jardins de case, la petite restauration. Nombre de ces activités sont menées de manière individuelle. Quelques unes seulement sont à impact rapide. A titre d'illustration, « les braiseuses de poisson » à BOUAKE ont la possibilité de faire un résultat économique journalier alors pour certaines activités de même catégorie (Vente de riz en détails ou des cube MAGGI...), il faut attendre des semaines voire un mois pour faire un cycle. Il se pose pour ce type d'activité un problème de durabilité car c'est des secteurs généralement saturés, du fait du nombre d'opérateurs qui s'y investissent.

Les AGR concernent des secteurs variés

Les secteurs d'activités tournent autour de l'agriculture, le commerce, la production alimentaire, l'artisanat. Les sous secteurs d'activités eux sont assez éclatés comme le démontre le tableau ci-dessous. Ils partent des activités de transformation alimentaire, le petit commerce, l'artisanat (couture, vente d'objets d'art, ferronnerie maçonnerie, cordonnerie.) la transformation du savon, la boulangerie... La plus grande concentration de ces activités se retrouve au niveau du commerce 55%, suivi de la production alimentaire secondaire 35%, les autres secteurs étant marginaux c'est-à-dire entre 1 et 5%.

La majeure partie des personnes infectées bénéficiaires des AGR sont au départ dans un état de pauvreté préoccupant.

Selon les témoignages, ce sont des gens qui avaient perdu l'espoir, étaient coupées de toutes relations familiales, se morfondaient dans la maladie et attendaient désespérément la mort. Pour elles, l'activité génératrice de revenus est un retour à la vie et à la considération. Nous avons rencontré des cas où l'AGR a permis de résoudre les problèmes vitaux de base (nutrition, loyer, habillement...) mais aussi, un début de satisfaction des besoins secondaires (l'acquisition d'un poste de télévision, d'un lecteur DVD, la

contribution à la scolarité des enfants), et même des besoins de réalisation tels qu'offrir une sépulture digne à un parent.

Les revenus tirés des AGR subviennent aux besoins de familles relativement nombreuses.

Les familles concernées par les AGR ont une taille moyenne de 7 personnes par ménage : enfant utérins, nièces, cousines petit frère et petites sœurs...

L'expérience du promoteur dans l'activité est un facteur de réussite

C'est ce que nous indiquent les réponses de 15% des enquêtés. On note toutefois des cas de reconversion dus soit à la saturation du potentiel productif et économique de leur filière d'origine, soit la faible rentabilité, l'absence de débouchés pour la commercialisation, le manque de compétences.

Le renforcement des capacités, le suivi et l'accompagnement sont des facteurs de succès.

C'est aussi ce que révèlent non seulement les réponses des enquêtés, mais aussi nos interactions avec les différents promoteurs rencontrés. En effet, il ressort des enquêtes que le taux d'échec de l'activité chez les bénéficiaires ayant reçu au moins une visite est très faible (7%) contrairement à ceux n'ayant pas reçu de visite qui est de 15%. Nous pouvons donc aisément considérer que l'accompagnement des bénéficiaires d'AGR par les cadres d'AVSI et les conseillers communautaires des ONG partenaires est un facteur de réussite.

Le caractère multidimensionnel de l'intervention d'AVSI permet de mieux rentabiliser le volet AGR

L'intervention d'AVSI allie l'appui à l'éducation, à la santé, le volet psychosocial, la protection, la garanti de l'abri... cette approche multidimensionnelle permet d'atténuer chez le bénéficiaire d'AGR les charges qui aurait pu plomber l'activité

Toutefois, si le dispositif est équilibré de par son caractère intégré, force est de reconnaître que dans une perspective plus professionnelle d'évolution de ce qui est aujourd'hui des petites initiatives économiques vers un entrepreneuriat plus formel, AVSI devrait songer à revoir le profil de certains accompagnateurs terrain, et constituer un véritable pool de cadre pour le conseil économique et juridique. En réalité il s'agit de constituer de véritables « business service providers »⁵ or en l'état, le dispositif actuel AVSI n'offre pas de compétences aussi pointue. Il pourra aussi être question en fonction de la taille de l'activité d'engager de véritables plans d'affaire pour ne rien laisser au hasard avec des étude de marché et une analyse du potentiel productif de l'activité.

Le montant des financements des AGR reste modeste pour les promoteurs individuel et relativement important pour les AGR de groupe.

Au regard des résultats de l'étude statistique, de la consultation des documents disponibles et des entretiens conduits pendant la mission de capitalisation, nous constatons que pour les AGR de groupe, les financements reçus sont situés entre 145 000 F CFA et 4 200 000 F CFA.

⁵ Des cabinets qui de conseil et d'accompagnement des activités économique

Alors que les AGR individuelles, recevaient des tranches qui se situent dans l'intervalle 57 000 F CFA et 350 000. Le tableau ci-dessous présente les montants des financements des AGR selon le type d'installation.

La plupart des promoteurs sont affiliés et s'exercent à l'activité d'épargne.

Certaines de ces activités sont promues par le projet mis en œuvre par AVSI d'autres sont des initiatives personnelles des promoteurs d'AGR

- Le Développement des AGR est Astreint à un certain nombre de contraintes
- L'Etat de santé du promoteur ;
- L'espace pour étendre son activité,
- Les ressources financières pour passer à une autre échelle.

Originalité de l'Approche Avsi

Nous avons passé en revue l'expérience d'un certain nombre d'acteurs⁶ en matière de renforcement de renforcement économique des personnes vulnérables. Au regard de l'expérience de AVSI nous constatons de nombreuses divergences et des points de convergence.

Tableau 23 : des convergences et divergences entre l'approche AVSI et les autres

Convergences	Divergences
Toutes ces organisations AVSI y compris exercent dans le domaine du renforcement économique des personnes vulnérables	Les personnes vulnérables chez AVSI sont majoritairement des personnes infectées
Pour la plupart elles ont octroyé des crédits soit directement soit à travers des organisations relais mais cela n'a pas toujours réussi	A AVSI on observe un taux de réussite relativement important pour les AGR soutenues par AVSI
Toutes ces organisations AVSI Y compris accompagnent leur clients à la mise en place des systèmes d'épargne et crédit suivant le modèle (AVEC) : Associations Villageoise d'Epargne et de Crédit)	A AVSI Le système d'épargne vient également après la mise en place d'une activité économique.
Le système d'épargne et crédit est au début du renforcement économique des OEV	Chez AVSI le système d'épargne et crédit vient en soutien à l'activité économique, pour permettre au promoteur de réaliser le cycle Investissement, production, commercialisation Epargne réinvestissement
A quelques variantes prêt les douze modules de la formation des AVEC sont administrés	L'approche AVSI est intégrée, les AGR sont couplées au soutien psychologique sanitaire, éducatif.... Alors que les autres se focalisent sur les AGR
	AVSI met en place un fond de soutien aux AGR sous forme de subventions.

⁶ Save the children, IRC, care, FNLS, PNOEV...

V. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE FUTUR

Pour ses futures interventions, nous recommandons à AVSI de :

1. Continuer le renforcement économique à travers les AGR pour les clients à la sérologie positive

La tentation est grande dans le cadre des projets à ne s'occuper pour eux que du volet santé et psychosocial or les AGR leur redonnent espoir, un goût de vivre, les moyens de faire face à leurs responsabilités familiales et de limiter leur vulnérabilité.

2. Poursuivre l'approche globale de l'intervention

Mêler aux AGR les autres services d'AVSI et surtout le soutien à la santé, l'accompagnement psychosocial ; ceci permet d'avoir une intervention équilibrée. Car pour cette cible, la santé et le psychosocial viennent au secours de l'économie qui elle permet de résoudre les problèmes de survie.

3. Privilégier les AGR à impact de court terme

Certaines activités ont montré un potentiel de rentabilité dans le court terme (activités dont le retour sur investissement peut être à la journée ou au bout d'une semaine.) et une marge de développement vers les entreprises. Notre recommandation est que ces AGR soient privilégiées.

4. Maintenir un fonds de démarrage pour les AGR

Les OEV soutenus par AVSI sont comme nous avons eu l'occasion de les décrire, des personnes qui majoritairement ont perdu leurs actifs sociaux et économiques, elles n'ont donc rien pour repartir. Elles ne peuvent même pas commencer une activité d'épargne. L'expérience d'AVSI nous montre qu'elles sortent d'un état de désespérance et d'inactivité chronique. Notre expérience nous montre par ailleurs qu'une activité d'épargne et de crédit n'est soutenable que si elle est adossée à une AGR. Or, au départ, les clients d'AVSI n'en mènent aucune. Nous pensons donc qu'il est tout à fait important de les remettre en activité pour cela il nous semble qu'il faut un fonds de démarrage. Ce fonds sera modulé en fonction de la nature et de la taille de l'activité ainsi que du type de bénéficiaires (groupe ou individus).

5. Renforcer la dimension formation avant et pendant le financement des projets ;

Il s'agit de leur donner des formations techniques pour la conduite des activités, des formations en gestion simplifiée, d'assurer pour eux la fonction de recherche du marché et de contractualisation, l'accompagnement à la mise en place de petites entreprises, les études de faisabilité détaillées...

6. Développer des systèmes d'épargne et de solidarité

C'est l'élément qui va assurer la pérennité du renforcement économique. Nous recommandons de commencer pour les familles qui ont quelques actifs par l'épargne pour qu'elles constituent leur quote part au financement des projets. Pour celles qui sont sans revenus, leur permettre d'avoir une activité et passer dès le démarrage de l'activité à la formation à l'épargne. Le dispositif AVEC nous semble tout à fait pertinent. Pour éviter la stigmatisation, ces systèmes pourraient être ouverts aux habitants du quartier « non

infectés.» La fonction du système d'épargne doit s'étendre à la notion de solidarité, entendue comme la capacité pour les membres d'un système d'épargne et crédit à mettre en place des mécanismes de solidarité et de soutien mutuel tant dans leurs activités ou des événements de la vie. Un tel dispositif pourrait être couplé à de système de micro assurance.

Pour les petites entreprises des formules mixtes subventions /apport personnel et crédits pourraient être envisagées. L'expérience de Micro franchise pourrait aussi être explorée.

7. La sélection des activités

Nous avons visité les activités soutenues par AVSI dans le cadre de la promotion des AGR. Nous pouvons les classer en deux grandes catégories : les activités ayant un véritable potentiel et une vocation économique, et celles qui jouent sans véritable rentabilité, la fonction d'occupation. Aussi suggérons-nous pour AVSI, d'accroître le volume d'activités de la première catégorie. Pour cela, le choix devra tenir compte non seulement du cycle de l'activité mais aussi de son seuil de rentabilité, mais aussi de la capacité technique physique managériale du bénéficiaire à pouvoir la conduire de manière heureuse et avantageuse pour lui-même et pour sa famille. De ce point de vue AVSI devra être rigoureux en ce qui concerne l'analyse préalable des projets pour garantir les chances de succès. Il sera donc nécessaire pour AVSI d'assurer :

Une analyse de la faisabilité technique

à savoir répondre à la question de la maîtrise technologique du bénéficiaire et à celle de la disponibilité de cette technologie et des ressources humaines nécessaires et notamment des facteurs de production (Terre, l'eau, le capital...);

Une analyse de la faisabilité financière ;

à savoir est ce que toutes les ressources nécessaires à la conduite de l'activité sur un ou plusieurs cycles seront disponibles ?

Une analyse de la capacité de gestion du bénéficiaire

; à savoir si le bénéficiaire dispose de connaissances et d'outils de gestion susceptibles de garantir une meilleure conduite de l'activité.

Une analyse du marché et des capacités commerciales

; il sera question de s'assurer des débouchés pour l'activité choisie, et des capacités du bénéficiaire à mettre en place un dispositif de vente de sa production.

Cette perspective appelle de la part d'AVSI à défaut d'une restructuration pour répondre à ces nouvelles exigences de rigueur, de transférer cette fonction à des tiers justifiants de ces capacités.

Par ailleurs, relativement à sa fonction de conseil, AVSI devra faire preuve d'imagination pour explorer des champs aussi variés que divers pour répondre à la demande de propositions en termes d'AGR formulées par leurs clients des activités qui correspondent à leur degré de vulnérabilité et à leur capacité physique.

8. Envisager un diagnostic organisationnel du dispositif

Pour mettre en place un tel dispositif, un diagnostic institutionnel d'AVSI s'impose pour faire correspondre le profil de son personnel d'accompagnement à l'évolution de ses missions. Un tel travail intègrera la clarification des responsabilités d'AVSI pour ce qui est du renforcement économique des OEV, la clarification de la part éventuelles mission D'AVSI dévolue à ses partenaires, Le cahier des charges de ceux, leur profil institutionnel et celui de leurs personnel, le profil des personnels d'AVSI...

Il sera aussi question de proposer à AVSI le meilleur attelage en termes de répartition des missions avec ses partenaires. En réalité, dans la perspective de l'efficacité et de la maîtrise des coûts on analysera les missions les mieux à même de rester sous la responsabilité directe de AVSI et celles susceptibles d'être délégué aux partenaires de AVSI. Cette division du travail pourrait permettre plus d'efficacité. Et garantirait le renforcement des capacités des ONGs nationales.

9. Nécessité de conduire un plaidoyer pour la mise en place d'un cadre juridique national pour le renforcement économique des OEV

Un tel travail, comprendrait non seulement une étude de base ou un audit de l'environnement institutionnel et juridique des la mise en œuvre des initiatives de renforcement économique des OEV en Côte d'ivoire, des propositions de textes législatifs et réglementaires devant régenter ce secteur, Mais aussi une campagne de plaidoyer auprès des porteurs d'enjeux (parlementaires, le gouvernement la Partenaires techniques et financiers, le secteur privé la société civile....) cette réflexion devrait être mené en relation avec les expériences similaires d'ailleurs en général et d'Afrique de l'Ouest en particulier. Compte tenu du caractère d'intérêt général du VIH/SIDA, et de préoccupation nationale des OEV, on pourrait en faire un objet de mobilisation nationale. De ce point de vue, le recours à des idées telles que la responsabilité sociale des entreprises(RSE), La mise en place d'un fonds doté d'un mécanisme de mobilisation de ressource qui aiderait à compléter l'action des structures de microfinance.

10. Esquisse d'une stratégie d'intervention

Au regard des recommandations que nous venons de faire, un certain nombre d'éléments de stratégie s'imposent :

Avec quel type de bénéficiaire faire les AGR ?

Pour aborder cette question, les situations que nous avons rencontrées sur le terrain nous commandent d'envisager deux types d'activité d'AGR

- *Des AGR véritablement destinée à la création des valeurs ;*
- *Des AGR destinées à la restauration reconstruction des personnes sérieusement abimées par le mal.*

La première catégorie serait destinée aux personnes relativement bien portantes ou à leurs parents lorsqu'il s'agit des OEV. Ici on appliquerait toute la rigueur économique.

Alors que la deuxième catégorie concernerait les personnes psychologiquement entamées par la maladie. Pour celles-ci, il s'agit de restaurer l'espoir de redonner un sens à la vie. Dans ce cas tout en respectant un minimum de règles économiques, on attacherait plus d'importance à la dimension résilience, reconstruction, reconstitution, qu'aux résultats véritablement économiques.

Quels types d'AGR Faire ?

Il va de soit que les AGR obéiront à la catégorie du bénéficiaire. Pour la première catégorie, l'option est de commencer dans une logique de solidarité à construire avec d'autres un dispositif d'épargne et de crédit. L'épargne personnelle peut donc constituer un apport personnel pour l'obtention d'un crédit.

Par ailleurs le choix de l'activité devra tenir compte d'une étude du potentiel économique de l'activité, du marché potentiel, de la connaissance technique de l'activité. Pour cette catégorie les activités à fort potentiel de création de valeur sont indiquées c'est le cas de la production de savons, d'une exploitation agricole d'un élevage, de la vente de tissus ou toute autre activité créatrice de valeur. La taille de cette activité doit être de moyenne importance et susceptible d'offrir quelques emplois.

Pour la deuxième catégorie il s'agira de promouvoir des activités qui ne nécessitent pas un investissement physique important, il pourrait s'agir dans ce cas de ce que nous avons appelé plus haut « activités à impact de court terme » c'est-à-dire des activités dont le résultat financier est attendu à la journée au plus tard à la semaine: Petit commerce, petites activités de restauration...

Pour ce qui est de l'accompagnement financier

La prudence doit rester de mise pour les deux catégories et d'avantage pour la première. Dans ce sens les éventuels appuis financiers ou prêts doivent prendre la forme d'équipement de production, de fonds de commerce... L'argent frais doit circuler très peu.

Les appuis techniques de l'organisation d'accompagnement doivent permettre au bénéficiaire à s'initier à la gestion de ses revenus y compris du point de vue bancaire. A propos, l'accompagnement doit consister à aider le bénéficiaire à ouvrir lui-même son compte. Un accompagnement à la gestion de ce compte doit être continué jusqu'à ce que le concerné ait atteint le seuil de maîtrise.

Le modèle économique pratiqué doit être le circuit Investissement ; Production, Commercialisation, Epargne, Investissement. Ce modèle doit faire partie de l'éducation économique à transférer aux bénéficiaires. Cet accompagnement doit être couplé à une batterie de formations en gestion et à la mise en place des outils de gestion.

Du point de vue des relations avec le secteur privé, l'expérience de micro-franchise d'IRC pourrait être testée

Quel type d'ONGs pour accompagner cette stratégie ?

Des ONGs avec du personnel rompu aux questions économiques (création de valeur, études de marché, analyse de la marge de progression, plan d'affaire, montage financier

Pour le fonds de démarrage

Il pourra en fonction de la taille de l'activité et la catégorie du client assurer diverses fonctions, soit celle d'un subside, celle ligne de crédit ou celle de fonds de garantie

- Le fonds de démarrage comme fonds de subside;

C'est un pourcentage de l'enveloppe destiné au fonds de démarrage qui sera réservé aux bénéficiaire de la deuxième catégorie, et qui peut faire l'objet d'une gestion interne de AVSI. La taille des subventions de devrai pas dépasser un certain seuil. A titre d'illustration on pourrait envisager ceci après un étude du seuil nécessaire sur des catégorie d'activités fixer une fourchette de subvention qui oscille entre 50.000 FCFA et 250.000 Fcfa. Mais malgré leur caractère de subventions, ces fonds doivent faire l'objet d'un suivi très séré pour donner à ces activités des chances de réussite.

- Le fonds de démarrage comme fonds de garantie;

C'est une modalité qui pourrait être utilisée pour des activités qui nécessitent des financements relativement importants. En l'espèce, il s'agira de négocier avec une micro-finance l'octroi des crédits en domiciliant chez elle un fonds qui peut prendre la forme d'un dépôt à terme. En contre partie la structure de microfinance octroi le crédit aux bénéficiaires, a des conditions négociées.

- Le fonds de démarrage comme ligne de crédit.

C'est aussi une modalité intéressante pour les activités d'une certaine taille. Mais puisqu'il s'agit de crédit pour personnes vulnérables, les taux d'intérêts et autres modalités de crédit tel que les différés doivent faire l'objet d'une étude et d'une négociation appropriée avec l'institution financière. Si cette option est retenue, la structure financières devra être formée aux modalités d'octroie du crédit pour pauvre.

Ces options pourraient avoir l'avantage d'introduire dans l'attelage un acteur professionnel pour les questions de crédit et de permettre à AVSI de s'occuper des autres aspects du suivi de ces clients. De ce point de vue, le suivi de AVSI en matière de microcrédit prend une autre forme : le suivi de la structure de microfinance, et un monitoring des activités des bénéficiaires de crédits.

VI. BIBLIOGRAPHIE

- PNOEV, document de politique nationale pour les soins et soutien aux orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du VIH/sida et leurs familles en cote d'ivoire, septembre 2010
- PNOEV, Standards pour l'amélioration de la qualité de des services offerts aux OEV, mars 2011
- Strengthening Sustainable Orphans and Vulnerable Children (OVC) Care and Support in Cote d'Ivoire» AVSI CI's experiences in economic strengthening activities, <http://www.score.or.ug/>
- International Rescue Committee, note d'orientation, protection et autonomisation des femmes, Janvier 2014
- USAID, Sustainable comprehensive Responses (SCORE) for vulnerable Children and their families, <http://www.score.or.ug/>
- USAID, Economic strengthening for vulnerable children, Principles for program design and technical recommendations for effective field intervention, February 2008
- JasonWolfe, Household economic strengthening, new directions for PEPFAR, Abidjan juillet 2013Assessment of USAID/PEPFAR's Economic Strengthening Programs in Ethiopia April, 2011.

Annexe 1 : TERMES DE REFERENCE



TERMES DE REFERENCE

ETUDE DE CAPITALISATION DES EXPERIENCES EN MATIERE D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Abidjan, Mars 2014

2/CONTEXTE ET JUSTIFICATION

AVSI est une ONG italienne fondée en 1972 et présente en Côte d'Ivoire depuis 2008. Sur la base de son expérience dans de nombreux projets de prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH dans la région des Grands lacs et en Afrique de l'Est, AVSI a été invitée à mettre en œuvre en Côte d'Ivoire un projet intitulé « **Amélioration de l'Accès aux Soins et Soutien en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables-OEV** » co-financé par USAID/PEPFAR.

Ce projet a pour objectif général le renforcement des capacités des institutions ivoiriennes pour l'offre des services de qualité aux OEV aussi bien au niveau national, communautaire que familial. Au-delà de ces objectifs, la vision d'AVSI à travers ce projet est d'accompagner les familles vers leur autonomie et de favoriser une prise de responsabilité des parents vis-à-vis des OEV.

Cette autonomisation passe nécessairement par le renforcement des capacités économiques. Après plusieurs années de mise en œuvre de ces AGR, AVSI a démarré une étude dont le but est de mettre en relief l'impact de ces activités sur la vie des bénéficiaires. Cette étude qui prend aussi en compte le volet psychosocial du projet est en cours de réalisation et permettra de savoir en quoi et comment les AGR ont-ils contribué à l'autonomisation des bénéficiaires du projet OEV.

En attendant les conclusions de cette étude d'impact, AVSI entend réaliser une analyse de la situation des expériences de renforcement économique existantes en Côte d'Ivoire et capitaliser l'expérience qu'elle et d'autres partenaires techniques intervenant en faveur des OEV ont acquise durant ces dernières années en la matière, notamment au niveau des Activités Génératrices de Revenus.

C'est pour ce faire que la présente étude sera conduite pour qu'une analyse minutieuse des activités de renforcement économique soit faite et permette une meilleure appréciation des stratégies porteuses et des cas de succès.

3/OBJET DE L'ETUDE

Cette étude explorera les activités de renforcement économique à travers leur historique, modalités, organisations et fonctionnement ainsi que les opportunités offertes au niveau de la législation nationale, du secteur privé, et du marché économique local. L'étude regroupera et analysera les expériences individuelles capitalisées par Avsi et d'autres ONG internationales sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des interventions en faveur des familles plus vulnérables

a. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration du cadre des interventions en matière d'activités génératrices de revenus afin de favoriser une réelle autonomie des familles vulnérables et particulièrement celle concerné par la problématique Oev du projet en cour.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude se déclinent comme suit :

- 1- Connaître le cadre historique et les modalités des activités de renforcement économique en Cote d'Ivoire
- 2- Identifier les acteurs engagés en faveur de la promotion des AGR en Cote d'Ivoire, leurs compétences et leurs faiblesses
- 3- Identifier les expériences pertinentes et leurs conditions de succès
- 4- Evaluer les stratégies et expériences individuelles de Avsi et d'autres ONG partenaires techniques et en dégager les forces et faiblesses ;
- 5- Identifier les bonnes pratiques et cas de succès issus des expériences individuelles des ONG partenaires techniques
- 6- Identifier les menaces et opportunités en lien avec la réalisation l'analyse du contexte national ;
- 7- Etablir une typologie des activités viables possibles et celles à risque selon les caractéristiques des bénéficiaires ;
- 8- Ressortir les points clés de la stratégie AVSI en matière de succès des AGR

4/RESULTATS ATTENDUS

1. Le cadre national ainsi que les dispositifs réglementaires qui encadrent les activités de renforcement économique en Côte d'Ivoire est présenté
2. Le profil et les compétences des acteurs engagées dans le renforcement économique en Côte d'Ivoire est disponible.
3. Les bonnes pratiques au niveau national sont identifiées
4. Les expériences de Avsi et d'autres Partenaires techniques sont présentées avec leurs forces et faiblesses;
5. Les cas à succès d'AVSI, sont identifiés et documentés
6. Les menaces et opportunités des expériences des ONG sont connues
7. Le répertoire des activités viables et celles à risque selon les bénéficiaires est élaboré
8. Une stratégie claire d'AVSI en matière d'AGR est établie et connue

5/ZONES DE REALISATION DE L'ETUDE

Le cadre géographique de cette étude s'étend à toutes les zones d'AVSI ABIDJAN, YAMOOUSSOUKRO, Toumodi, Djebonoua, BOUAKE, Sakassou.

6/POPULATION CIBLE

La cible de cette population sera constituée de toutes les personnes ayant bénéficiées du financement d'une activité de Renforcement Economique collective ou individuelle ainsi que

La cible de cette population sera constituée de tous les acteurs intervenants dans le secteur du renforcement économique en Côte d'Ivoire . Il s'agit des acteurs institutionnels étatiques, de la société civile. Sont également concernés, les groupements et autres organisation coopératives mis en pace par les familles ainsi que les chefs de ménages membres bénéficiant des interventions de renforcement économique dans le cadre du Projet.

7/LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Cette étude se fera en 3 parties.

- La première partie sera réalisée par le Consultant à travers une analyse contextuelle relatif au Pays (cadre législatif, atouts, opportunités économiques) et à l'analyse de la littérature existante en la matière. En référence à ces indications, cette étude requiert une analyse documentaire importante à travers une revue de littérature sur la thématique en général et focalisée sur les expériences passées et en cours en

Côte d'Ivoire. Cette démarche permettra également de relever les approches en matière de conception, d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation d'une activité génératrice de revenu orientée vers les personnes vulnérables en général et ceux ayant un lien avec le VIH/SIDA en particulier. Aussi, la capitalisation des interventions des ONG internationales partenaire techniques requiert une analyse à la fois quantitative et qualitative. La méthodologie devra donc permettre de faire ressortir les aspects statistiques sur la base d'une analyse quantitative mais aussi des aspects qualitatifs ayant trait à la stratégie de mise en œuvre ou à la pertinence des outils utilisés pour le montage et le suivi des AGR. Le Consultant assurera la collecte et la mise en commun des expériences des autres ONG partenaires techniques qu'il confrontera aux données de son étude documentaire.

- La deuxième partie se basera sur l'analyse de la collecte d'informations au lancement / appui menés par AVSI CI aux activités génératrices de revenus réalisées dans le cadre de son projet depuis 2009. Cette collecte d'informations sera préalablement réalisée par le réseau des Assistants Sociaux et Conseillers Communautaires intervenant sur le Projet et qui ont été des acteurs importants dans la mise en œuvre de ces AGR. Les informations collectées mettront l'accent sur la mise en œuvre même de ces activités génératrices de revenus et leurs bénéficiaires, le mode de gestion des AGR de groupe en faisant ressortir tout autre facteur favorisant ou entravant le succès de ces AGR. Le consultant, sur la base de résultats de l'enquête, des visites sur le terrain et des démarches complémentaires, sera chargé de formuler une analyse visant à capitaliser l'expérience Avsi en la matière
- La troisième partie de l'étude est celle qui consistera pour le consultant à faire une mise en commun des résultats obtenus des 2 premières démarches, d'en faire ressortir les approches, les limites, les succès, en vue d'esquisser une stratégie d'intervention plus adaptée aux besoins et contextes individués.

8/ENGAGEMENTS D'AVSI

AVSI mettra à la disposition du consultant les informations de base sur son Projet OEV, notamment les documents de présentation du projet, des rapports trimestriels ou annuels, les documents servant d'orientation au montage des AGR de groupes et individuelles, des documents de projets d'AGR, des dossiers d'AGR individuelle et toutes autres informations relatives à la nature des activités ou à la mise en œuvre du projet.

AVSI mettra à la disposition du consultant les résultats de l'enquête- terrain sur l'appui aux Agr effectué par Avsi ces dernières années

AVSI facilitera la mise en relation du Consultant avec les autres Ongs internationale / autres partenaires de la place engagées dans les activités de renforcement économique

9/ENGAGEMENTS DU CONSULTANT

Le consultant pour sa part devra produire :

- Un protocole de l'étude ;
- Définir une méthodologie de collecte des données ;
- Un calendrier réaliste avec les produits attendus
- Produire le rapport final
- Restituer les résultats de l'étude

10/PROFIL DU CONSULTANT

- Avoir une bonne base socioéconomique et une expérience en matière de recherche opérationnelle
- Solide connaissance du contexte régional sur la problématique de l'insertion socioéconomique des populations vulnérables

- Justifier des compétences dans le domaine de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des Activités Génératrices de Revenus au profit des personnes vulnérables.
- Justifier des connaissances en lien avec le travail social auprès des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des OEV.
- Justifier d'une capacité d'analyse des stratégies de diffusion des AGR en milieu communautaire ;
- Avoir de bonnes connaissances des potentialités économiques des sites géographiques où le projet est mis en œuvre ;
- Disposer de bonnes connaissances sur la nature des activités à encourager selon les sites

11/DUREE DE L'ETUDE

L'étude s'étendra sur une période de deux (2) mois à compter de la date de signature de l'accord de collaboration.

12/ACTIVITES A REALISER

Les différentes activités en adéquation avec les objectifs spécifiques et les résultats attendus seront conçues par le consultant en charge de l'étude.

13/CLAUSES FINANCIERES

Le consultant présentera une proposition financière couvrant toute les activités qu'il aura déclinées ainsi que toutes les étapes de l'étude jusqu'à la production et la présentation du rapport final.

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête



FICHE DE COLLECTE DE DONNEES SUR LES AGR DE 2009 A 2013

POUR LES ONG

CODE ACTIVITE: -----GDEAGRI03-----

DATE : /1/5/-/0/4/-/2/0/1/3/

N°	QUESTIONS	REPONSE
1	Est ce qu'une étude de faisabilité a été faite avant le démarrage de l'activité?	1- Oui 2- Oui, mais pas disponible pendant l'entretien /3/ 3- Non
2	Si oui, par qui ? <u>(si 3 dans la question 1 laisser vide cette question)</u>	1. AVSI 2. L'ONG 3. Une expertise extérieure /.../ 4. Autres(préciser).....
3	Montant du financement total	-----50.0000----- FCFA
3a	Répartition du montant dépensé par secteur <u>(Vérifier la cohérence des informations avec la table en fin du questionnaire)</u>	1. Achat d'intrants/Matériel /_50.000 / 2. Loyer et frais de fonctionnement (eau, CIE...) /-----/ 3. Frais pour le personnel/salaires/primes /-----/ 4. Formation des bénéficiaires (primes, matériel) /-----/ 5. Autres (préciser)..... /-----/

4	<p>Nombre total de familles soutenues par l'activité actuellement</p> <p><u>(pour les activités qui ont échoué mettre le nombre de familles à la fin de l'activité)</u></p>	<p>___/0/1/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici est toujours - 1)</u></p>
5	<p>Nombre total de familles qui sont sorties de l'activité</p> <p><u>(pour les activités qui ont échoué mettre le même nombre que la question avant)</u></p>	<p>___/0/0/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici est toujours - 0)</u></p>
6	<p>Nombre total des personnes soutenues par l'activité actuellement</p> <p><u>(pour les activités qui ont échoué mettre le nombre de personnes à la fin de l'activité)</u></p>	<p>___/_1/_5/</p> <p><u>(mettre le nombre de personnes adultes comme enfants actuellement ou au moment de la fin de l'activité)</u></p>
7	<p>Nombre total d'enfants soutenus à travers l'activité actuellement</p> <p><u>(pour les activités qui ont échoué mettre le nombre d'enfants à la fin de l'activité)</u></p>	<p>___/0/7/</p> <p><u>(mettre le nombre d'enfants actuellement ou au moment de la fin de l'activité)</u></p>
8	<p>Nombre total des personnes soutenues au début de l'activité</p>	<p>___/1/_4/</p> <p><u>(mettre le nombre de personnes adultes comme enfants au début de l'activité)</u></p> <p><u>Dans cet exemple nous pouvons voir qu'au début il y avait une personne de moins.</u></p>
9	<p>Nombre total d'enfants soutenus au début de l'activité</p>	<p>___/0/6/</p> <p><u>(mettre le nombre d'enfants au début de l'activité)</u></p> <p><u>Dans cet exemple nous pouvons voir qu'au début il y avait un enfant de mois.</u></p>
10	<p>Condition économique, avant le début de l'activité du membre des familles soutenues qui travaille actuellement dans l'activité :</p> <p><u>(pour les activités qui ont échoué mettre le nombre de familles à la fin de l'activité)</u></p>	<p>Sans Revenu</p> <p>/___/</p> <p>Revenu Irrégulier</p> <p>/ X /</p> <p>Revenu Fixe Et Revenu Régulier</p> <p>/___/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici on doit voir une croix dans une seule de trois cages - comme dans l'exemple)</u></p>

<p>mettre le nombre des personnes travaillant dans l'activité dans chaque typologie. Ex : si dans le groupe travaillent 5 personnes (issues de 5 familles différentes) il faut spécifier la condition économique de chacune de ces personnes. Le résultat pourra être donc : Sans revenu - 2, Revenu irrégulier - 1 et revenu fixe et régulier - 2.</p> <p>« Revenu Irrégulier » désigne la capacité de la personne d'avoir un travail rémunéré pour mois de 15 jours par mois. « Revenu fixe et régulier » désigne la capacité de la personne d'avoir un travail rémunéré pour plus de 15 jours par mois</p>	
9	<p>Condition économique, avant le début de l'activité du membre des familles soutenues qui est sortie de l'activité :</p> <p>Sans Revenu /---/</p> <p>Revenu Irrégulier /---/</p> <p>Revenu Fixe Et Régulier /---/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici il ne faut jamais renseigner)</u></p>
<p>mettre le nombre des personnes travaillant dans l'activité dans chaque typologie. Ex : si les membres du groupe qui sont sortie de l'activité sont 3 personnes (issues de 3 familles différentes) il faut spécifier la condition économique de chacune de ces personnes. Le résultat pourra être donc : Sans revenu - 1, Revenu irrégulier - 1 et revenu fixe et régulier - 1.</p> <p>« Revenu Irrégulier » désigne la capacité de la personne d'avoir un travail rémunéré pour mois de 15 jours par mois. « Revenu fixe et régulier » désigne la capacité de la personne d'avoir un travail rémunéré pour plus de 15 jours par mois</p>	
10	<p><u>Si l'activité est de groupe.</u> Est-ce que le groupe a changé de composition par rapport au debut de l'activité ?</p> <p>1- Oui /--/ 2- Non</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici il ne faut jamais renseigner)</u></p>
11	<p>Statut sérologique des personnes qui travaillent dans l'activité actuellement</p> <p>(mettre le nombre de personnes travaillant dans l'activité par type de réponse)</p> <p>1. Positif /_X_____/</p> <p>2. Négatif /_____/</p> <p>3. Inconnu /_____/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici on doit voir une croix dans une seule de trois cages - comme dans l'exemple)</u></p>
12	<p>Statut sérologique des personnes qui qui sont sorties de l'activité</p> <p>(mettre le nombre de personnes travaillant dans l'activité par type de réponse)</p> <p>1. Positif /_____/</p> <p>2. Négatif /_____/</p> <p>3. Inconnu /_____/</p> <p><u>(pour les activités individuelles ici il ne faut jamais renseigner)</u></p>
13	<p>Comment la structure suit/a suivi</p> <p>1- Elle est signataire des statuts et règlements</p>

	<p><i>l'activité ?</i> <i>(plusieurs réponses acceptées)</i></p>	<p><i>/--/</i></p> <p>2- <i>Elle gère les fonds et l'activité (caisse, bénéfice, dépenses)</i> <i>/X/</i></p> <p>3- <i>Elle participe aux réunions du groupe et elle se limite à une suivie générale (conseils, etc..)</i> <i>/X/</i></p> <p>4- <i>Autres.....</i> <i>/--/</i></p> <p>5- <i>Aucune suivie particulière</i> <i>/--/</i></p> <p><u>Mettre une croix sur le ou les systèmes adoptés (peuvent être plusieurs comme dans l'exemple ou 1 seule seulement)</u></p>
--	--	--

FOCUS GROUPE – ONG CONCERNANT LES AGR DE 2009 A 2013

CONDUCTEUR POUR L'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSIONS
(A L'ENDROIT DES MEMBRES DES ONG PARTENAIRES)

Quelle est la stratégie de l'ONG pour la mise en œuvre des AGR ?	
PERSONNES RENCONTREES <i>(nom et prénoms):</i>	CONTACTS <i>(personnes rencontrées) :</i>
DATE : /____/____/2014	LIEU :
INFORMATIONS GENERALES ET DU PERSONNEL	PLAGE HORAIRE : 1. Quelles sont vos zones d'interventions ? 2. Quelle est le pourcentage que l'appui en AGR couvre dans vos projets pour les OEV? 3. Est-ce qu'il y a quelqu'un du staff qui s'occupe spécifiquement du renforcement économique et des AGR ? 4. Est-ce que votre staff a reçu des formations en renforcement économique et montage d'une AGR? 5. Avez-vous des expériences antérieures dans le domaine du renforcement économique des ménages et des AGR ?
IDENTIFICATION DES ACTIVITES, DES BENEFICIAIRES ET MISE EN ŒUVRE	1. Comment vous identifié les bénéficiaires du renforcement économique ? Quels sont les critères ? 2. Comment vous identifié les activités à financer ? 3. Quel est le processus de mise en œuvre ? 4. Quel est votre rôle dans la gestion des activités ? 5. Quels sont les découvertes (ce que vous avez appris) concernant la mise en œuvre des activités, la sélection des bénéficiaires, la sélection et la gestion des activités d'après votre expérience ? <i>(si vous aurez un nouveau projet par exemple)</i>

<p>SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Comment est structuré l'accompagnement aux familles concerné par le renforcement économique ?</i> 2. <i>Est-ce que les familles reçoivent d'autres services ? dans quel cas ?</i> 3. <i>Est-ce que vous vous rendez sur les lieux des activités ? Combien de fois ? Qu'est ce que vous faites dans ces situations.</i> 4. <i>D'après votre expérience quel est l'accompagnement qu'il faut apporter aux bénéficiaires ?</i>
<p>BONNES PRATIQUES, HISTOIRE A SUCCES ET FAIBLESSES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Quels sont les résultats majeurs/bonnes pratiques que vous pouvez partager de votre expérience de renforcement économique ?</i> 2. <i>Quelles sont les faiblesses ? Et les cas d'échecs ? Quelles sont les causes majeures des échecs ?</i> 3. <i>Est-ce qu'il y a des cas de réussite ? Si oui lesquels ? Selon vous, quelles sont les raisons majeures de ces succès.</i> 4. <i>Recommandation et idée pour le futur ? Quelle intégration avec d'autres activités du renforcement économique ?</i>
<p>NB : l'agent de collecte utilisera un support pour le recueil des informations lors des discussions avec chaque groupe constitué.</p> <p>La présence du point focal du renforcement économique et du coordinateur est obligatoire.</p>	



QUESTIONNAIRE DE COLLECTE DE DONNEES SUR LES AGR DE GROUPE DE 2009 A 2013

AGR DE GROUPE

CODE ACTIVITE : _____

DATE : /_/_-/_/_-/_/_/_/_

N°	QUESTIONS	REPONSE
<p><i>Questions à poser aux personnes qui travaillent dans l'activité issues des familles bénéficiaires en absence des conseillers communautaires des ONG de mise en œuvre, pour des <u>AGR de groupe</u>.</i></p> <p><i><u>Faire attention aux questions à poser uniquement aux activités encore en cours et celle pour les activités qui n'existent plus.</u></i></p>		
I- INFORMATIONS GENERALES		
1	Localisation	Commune : ----- Quartier : -----
2	Libellé de l'activité	-----
3	Secteur de l'activité <i>(en fonction de la réponse s'adresser à la question suivante correspondante)</i>	1-Agriculture 2-Commerce/Production de non vivre <i>(achat et vente de produits, friperie, savonnerie)</i> 3-Elevage 4-Production alimentaire secondaire /--/ <i>(attiéké, restaurant, ...)</i> 5-Artisanat (teinture de bazins, couture, mécanique) 6-Transport 7-Autres (préciser).....
3a	Sous-secteur de l'activité	

Rapport d'étude de capitalisation des expériences en matière d'activités génératrices de revenus en faveur des orphelins et enfants vulnérables (OEV) en Côte d'Ivoire

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manioc 2. Vivrier 3. Riz 4. Mais 5. Ignam 6. Anacard 7. Bananes 8. Horticulture / Maraichage 9. Friperie 10. Vente Alimentaires détail (fruits/tomates/poissons..) 11. Lavage auto 12. Cyber café 13. Cabine téléphonique 14. Copisterie/imprimerie 15. Aviculture 16. Cuniculture 17. Heliciculture 18. Caprins 19. Porcins 	<ol style="list-style-type: none"> 20. Production Attiéké 21. Restaurant/Maquis 22. Production de jus 23. Production de sachet d'eau 24. Boulangerie/Pâtisserie 25. Poissonnerie 26. Boucherie 27. Glacier 28. Teinture de bazins 29. Couture 30. Coiffure/esthétique 31. Objet d'arts 32. Mécaniques (autos/motos, etc..) 33. Menuiserie 34. Cordonnier 35. Maçonnerie 36. Electricien 37. Plomberie 	<ol style="list-style-type: none"> 38. Réfrigération/climatisation 39. Production de savon 40. Production de sachets en plastique 41. Ferronnerie 42. Taxi-auto 43. Taxi-moto 44. Autres (préciser)..... <p style="text-align: right;">/----/</p>
4	<p>Date de démarrage de l'activité</p> <p>(Mois et Année)</p>	<p>/---/---/- /---/---/---/---/</p>	
5	<p>L'activité, existe-t-elle encore ?</p>	1- Oui /--/	2- Non
6	<p>Est-ce que l'activité a été reconvertie pendant la période de mise en œuvre ?</p> <p>(est ce que l'activité prévoyait une activité « a » mais après un certain moment a été changé ? ex : au début était une vente de jus est après elle est devenue une poissonnerie)</p>	1- Oui /--/	2- Non
6a	<p>Si oui, quelles sont les raisons majeures de la reconversion?</p> <p>(indiquer 2 réponses au maximum)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1-Pas de cohésion dans le groupe 2-Manque d'organisation du groupe 3-Faible rentabilité 4- Problème de gestion /--/ 5-Insuffisance de compétences /--/ 6-Problème de commercialisation 7-Faible suivi de la part des ONG 8-Autre à préciser ----- 	

7	<p>Quelle était l'activité du début ?</p> <p><u>(NE PAS REpondre si l'ACTIVITE N'A PAS ETE RECONVERTIE - passer à la question 8)</u></p>	<p>1-Agriculture</p> <p>2-Commerce/Production de non vivre (achat et vente de produits, friperie, savonnerie)</p> <p>3-Elevage</p> <p>4-Production alimentaire secondaire /--/ (attiéké, restaurant, ...)</p> <p>5-Artisanat (teinture de bazins, couture, mécanique)</p> <p>6-Transport</p> <p>7-Autres (préciser).....</p>
7a	Sous-secteur de l'activité au début	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manioc 2. Vivrier 3. Riz 4. Mais 5. Ignam 6. Anacard 7. Bananes 8. Horticulture / Maraichage 9. Friperie 10. Vente Alimentaires détail (fruits/tomates/poissons..) 11. Lavage auto 12. Cyber café 13. Cabine téléphonique 14. Copisterie/imprimerie 15. Aviculture 16. Cuniculture 17. Heliciculture 18. Caprins 19. Porcins 	<ol style="list-style-type: none"> 20. Production Attiéké 21. Restaurant/Maquis 22. Production de jus 23. Production de sachet d'eau 24. Boulangerie/Pâtisserie 25. Poissonnerie 26. Boucherie 27. Glacier 28. Teinture de bazins 29. Couture 30. Coiffure/esthétique 31. Objet d'arts 32. Mécaniques (autos/motos, etc..) 33. Menuiserie 34. Cordonnier 35. Maçonnerie 36. Electricien 37. Plomberie <ol style="list-style-type: none"> 38. Réfrigération/climatisation 39. Production de savon 40. Production de sachets en plastique 41. Ferronnerie 42. Taxi-auto 43. Taxi-moto 44. Autres (préciser)..... <p style="text-align: right;">/----/</p>
8	<p>Nombre de personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité <u>régulièrement</u></p> <p>(non seulement du projet)</p>	---/---/
8a	Combien des femmes ?	---/---/
9	<p>Nombre de personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité <u>occasionnellement</u></p> <p>(non seulement du projet)</p>	---/---/

9a	Combien des femmes ?	---/---/
II - BENEFICE NE PAS REpondre A LA SECTION II SI L'ACTIVITE NE MARCHE PAS		
10	Combien de bénéfices l'activité génère actuellement /mois/personne? <i>(pour les activités agropastorales et celles qui ne prévoient pas des entrées mensuelles il faut estimer le bénéfice selon le nombre des mois)</i>	1- 0 FCA/personne/mois 2- Entre 0 FCFA et 15.000 FCFA/personne 3- Entre 15.000 FCFA et 30.000 FCFA/personne /--/ 4- Plus de 30.000 FCFA/ personne
Justification du bénéfice déclaré (décrire tout les détails pour arriver aux calculs des bénéfices) :		
11	Est-ce que l'activité est en positif dans les derniers 3 mois ? <i>(est ce que la personne croie n'avoir pas perdu de l'argent dans l'activité dans les 3 derniers mois ?)</i>	1- Oui 2- Non /--/

12	Est-ce que vous arrivez à satisfaire vos besoins primaires avec cette activité ?	1- Oui /--/	2- Non
III- GESTION DE L'ACTIVITE DE GROUPE, EPARGNE ET MOTIVATION <i>(pour les activités qui ont échoué les questions sont liées à la période de fonctionnement de l'activité)</i>			
13	Est-ce que l'activité a été suscitée par vous ou par l'ONG?	1- Par les Bénéficiaires	2- Par la structure /--/
14	Est-ce que les bénéficiaires ont/avaient reçu des orientations/formations sur la gestion de l'activité de la part des conseillers communautaire de l'ONG ? <u>(cocher si oui pour chaque domaine, même si un seul dans le groupe a reçu il faut cocher la ligne correspondant)</u>	1- Dans le domaine technique de l'activité ---/ 2- A la comptabilité simplifiée ---/ 3- A la gestion d'une activité ---/ 4- A la vie associative ---/ 5- Autres..... 6- Aucune ---/	---/ ---/ ---/
15	Votre Niveau d'instruction <i>(Combien de personnes qui travaillent par réponse)</i>	1. Aucun /-----/ 2. Primaire /-----/ 3. Secondaire /-----/ 4. Supérieur /-----/	
16	Nombre de bénéficiaires ayant une Expérience (au mois 6 mois régulièrement) précédente dans le secteur de l'AGR		/--/--/
17	Est-ce vous vous connaissiez déjà ?	1- Oui /--/	2- Non
18	Est ce que vous vous fréquenté maintenant au dehors su travail ?	1- Oui /--/	2- Non
19	Est ce que le groupe est/étaient régi par des statuts et règlement intérieurs ou autres documents certifiant l'engagement et les taches dans le groupe ?	1- Oui /--/	2- Non
20	Est-ce que le groupe est reconnu par les autorités locales ?	<ul style="list-style-type: none"> • Par la Mairie /--/ • Par la préfecture /--/ • Par le registre du commerce 	

		<p>/--/</p> <ul style="list-style-type: none"> Autres (préciser)..... <p>/--/</p> <ul style="list-style-type: none"> Non reconnu <p>/--/</p>
21	Est ce qu'il existe/existait un cahier de comptabilité?	<p>1- Oui 2- Non</p> <p>/--/</p>
22	Comment a/avait été le géré le fond de roulement dans le passé ?	<p>1- Toujours par l'ONG</p> <p>2- Toujours par les bénéficiaires</p> <p>3- D'abord par l'ONG, après par les bénéficiaires /--/</p> <p>4- D'abord par les bénéficiaires, après par l'ONG</p> <p>5- Par une tierce personne</p>
23	Les membres du groupe ont/avaient formés à l'intérieur de l'activité un groupe d'épargne ou une caisse de solidarité ?	<p>1- Oui 2- Non</p> <p>/--/</p>
24	Combien des personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité épargnent/épargnaient ?	<p>/-----/</p>
24a	<p>Si la question 24 est majeure de 0, comment ?</p> <p>(spécifier le nombre de personne par réponse)</p>	<p>1. Groupe d'épargne et solidarité communautaire (GESCO) /-----/</p> <p>2. Tontine</p> <p>/-----/</p> <p>3. Individuellement à la maison /-----/</p> <p>4. Individuellement dans une microfinance/banque</p> <p>/-----/</p> <p>5. Autres.....</p> <p>/-----/</p>
25	<p>Temps (en min) mis pour rallier l'habitation et le lieu de l'activité (avec le principal moyen de transport).</p> <p>(combien de personnes par réponse)</p>	<p>1. Entre 0 et 15 min</p> <p>/-----/</p> <p>2. Entre 15 et 30 min</p> <p>/-----/</p> <p>3. Entre 30 min et 1h</p> <p>/-----/</p> <p>4. Plus d'1h</p> <p>/-----/</p>
26	<p>Est-ce que cette activité est votre principale source de revenus ?</p> <p>(combien de personne par réponse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Oui <p>/-----/</p> <ul style="list-style-type: none"> Non <p>/-----/</p>
27	<p>Combien de temps consacrez- vous à l'activité ?</p> <p>(pourcentage par jour, mettre le nombre de personne par réponse - il s'agit de comprendre le temps dédié à l'activité par rapport aux heures de travail possible)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Entre 0% et 25% /-----/ Entre 25% et 50% /-----/ Entre 50% et 75% /-----/ Entre 75% et 100% /-----/

28	<p>Comment ont été faites les dépenses liées à l'activité jusqu'à présent ?</p> <p>(il s'agit de savoir si les bénéficiaires ont été associé au le processus d'approvisionnement)</p>	<p>1- Toujours par l'ONG</p> <p>2- Toujours par les/le bénéfici(er)aire(s)</p> <p>3- D'abord par l'ONG, après par les bénéficiaires /--/</p> <p>4- D'abord par les bénéfici(er)aire(s), après par l'ONG</p> <p>5- Ensemble par l'ONG et les bénéficiaires</p> <p>6- Par une tierce personne</p>
<p>IV – SUIVI</p> <p>(pour les activités qui ont échoué les questions sont liées à la période de fonctionnement de l'activité)</p>		
29	<p>Est-ce que vous avez reçu des soutiens de la part des conseillers communautaires d'une ONG <u>avant</u> le démarrage de l'activité?</p>	<p>1- Oui /--/ 2- Non</p>
29a	<p>Si oui, quel soutien aviez-vous reçu ?</p> <p>(mettre le nombre des personnes par soutien)</p>	<p>1- VAD /-----/</p> <p>2- Groupe de parole /-----/</p> <p>3- Soutien nutritionnel /-----/</p> <p>4- Paiement des soins de santé /-----/</p> <p>5- Soutien à l'éducation des enfants /-----/</p> <p>6- Autres (préciser)..... /-----/</p>
30	<p>Est-ce que vous avez reçu l'accompagnement des conseillers communautaires de l'ONG <u>après</u> le démarrage de l'activité?</p>	<p>1- Oui /--/ 2- Non</p>
30a	<p>Si oui, quel soutien aviez-vous reçu ?</p> <p>(mettre le nombre des personnes par soutien)</p>	<p>1- VAD /-----/</p> <p>2- Groupe de parole /-----/</p> <p>3- Soutien nutritionnel /-----/</p> <p>4- Paiement des soins de santé /-----/</p> <p>5- Soutien à l'éducation des enfants /-----/</p> <p>6- Autres (préciser)..... /-----/</p>
31	<p>Est-ce que les conseillers communautaires vous rendent visite sur votre lieu de travail ?</p>	<p>1- Oui /--/ 2- Non</p>
31a	<p>Si oui, combien de fois ?</p>	<p>1. Plus d'une fois par semaine</p> <p>2. Une fois par semaine</p> <p>3. Une fois par mois /--/</p> <p>4. Une fois par trimestre</p>

		5. <i>Autres (préciser).....</i>
32	De quoi ils s'intéressent/intéressaient pendant les visites ? <u>(l'intervieweur doit laisser parler la personne et voir quelle est la réponse principale)</u>	1. <i>Ils m'encouragent</i> 2. <i>Ils parlent de la gestion de l'argent</i> /--/ 3. <i>On parle de la famille</i> /--/ 4. <i>Parlent des difficultés de l'activité</i> 5. <i>Autres (préciser).....</i>
33	Selon votre expérience, quelle est la valeur ajoutée que l'accompagnement des conseillers communautaires de l'ONG vous a donné par rapport à l'activité ? <i>(donner les 2 réponses majeures)</i>	1- <i>Meilleure gestion des fonds</i> 2- <i>Meilleure gestion de l'activité</i> /--/ 3- <i>Meilleur accès à la clientèle</i> /--/ 4- <i>Rôle d'encouragement</i> 5- <i>Autre (préciser).....</i> 6- <i>Aucune</i>
33a	Si « Aucune » Pourquoi ?	1- <i>Déresponsabilisation du Bénéficiaire</i> 2- <i>Mauvaise gestion des fonds</i> /--/ 3- <i>Autres (préciser).....</i>
<u>SEULEMENT POUR LES ACTIVITE QUI ON ECHOUÉ</u>		
V- ECHEC		
34	Quelle est la raison majeure de l'échec de l'activité ?	1. <i>Mauvaise santé des bénéficiaires</i> 2. <i>Manque de cohésion de groupe</i> 3. <i>Faible gestion du groupe</i> 4. <i>Manque de rentabilité de l'activité</i> /--/ 5. <i>Faible suivi de la part de l'ONG</i> 6. <i>Autres.....</i>

Autres éventuelles remarques / Commentaire sur l'AGR / activité



FICHE DE COLLECTE DE DONNEES SUR LES AGR DE 2009 A 2013

POUR LES ACTIVITES INDIVIDUELLES

CODE ACTIVITE : _____

DATE : /_/_/-/_/_/-/_/_/_/_

N°	QUESTIONS	REPOSE
<p><i>(Questions à poser aux personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité issues des familles bénéficiaires en absence des conseillers communautaires des ONG de mise en œuvre, pour des AGR individuelles).</i></p> <p><u>Faire attention aux questions à poser uniquement aux activités encore en cours et celle pour les activités qui n'existent plus.</u></p>		
I- MISE EN ŒUVRE ET BENEFICE DE L'ACTIVITE		
1	Localisation	Commune : ----- Quartier : -----
2	Libellé de l'activité	----- --
3	Secteur de l'activité <i>(en fonction de la réponse s'adresser à la question suivante correspondante)</i>	1-Agriculture 2-Commerce/Production de non vivre <i>(achat et vente de produits, friperie, savonnerie)</i> 3-Elevage 4-Production alimentaire secondaire /_/_/ <i>(attiéké, restaurant, ...)</i> 5-Artisanat (teinture de bazins, couture, mécanique) 6-Transport 7-Autres (préciser).....
3a	Sous-secteur de l'activité	
	45. Manioc 46. Vivrier 47. Riz 48. Mais 49. Ignam 50. Anacard 51. Bananes 52. Horticulture / Maraichage 53. Friperie	64. Production Attiéké 65. Restaurant/Maquis 66. Production de jus 67. Production de sachet d'eau 68. Boulangerie/Pâtisserie 69. Poissonnerie 70. Boucherie 71. Glacier 72. Teinture de bazins
		82. Réfrigération/climatiseurs 83. Production de savon 84. Production de sachets en plastique 85. Ferronnerie 86. Taxi-auto 87. Taxi-moto 88. Autres (préciser).....

	<p>54. Vente Alimentaires détail (fruits/tomates/poissons..) 55. Lavage auto 56. Cyber café 57. Cabine téléphonique 58. Copisterie/imprimerie 59. Aviculture 60. Cuniculture 61. Heliciculture 62. Caprins 63. Porcins</p>	<p>73. Couture 74. Coiffure/esthétique 75. Objet d'arts 76. Mécaniques (autos/motos, etc.) 77. Menuiserie 78. Cordonnier 79. Maçonnerie 80. Electricien 81. Plomberie</p>	/----/
4	<p>Date de démarrage de l'activité (Mois et Année)</p>	/___/___/- /___/___/___/___/	
5	<p>L'activité, existe-t-elle encore ?</p>	1- Oui 2- Non	/--/
6	<p>Est-ce que l'activité a été reconvertie pendant la période de mise en œuvre ? (est ce que l'activité prévoyait une activité « a » mais après a été changé ? ex : au début était une vente de jus est après elle est devenue une poissonnerie)</p>	2- Oui 2- Non	/--/
6a	<p>Si oui, quelles sont les raisons majeures? (indiquer 2 réponses au maximum)</p>	<p>1-Faible rentabilité 2- Problème de gestion 3-Insuffisance de compétences 4-Problème de commercialisation 5-Faible suivi de la part des ONG 6-Autre à préciser -----</p>	<p>/--/ /--/</p>
7	<p>Quelle était l'activité du début ? <u>(NE PAS REpondre SI L'ACTIVITE N'A PAS ETE RECONVERTIE - passer à la question 8)</u></p>	<p>1-Agriculture 2-Commerce/Production de non vivre (achat et vente de produits, friperie, savonnerie) 3-Elevage 4-Production alimentaire secondaire (attiéké, restaurant, ...) 5-Artisanat (teinture de bazins, couture, mécanique) 6-Transport 7-Autres (préciser).....</p>	/--/

7a	Sous-secteur de l'activité		
	1. Manioc 2. Vivrier 3. Riz 4. Mais 5. Ignam 6. Anacard 7. Bananes 8. Horticulture / Maraichage 9. Friperie 10. Vente Alimentaires détail (fruits/tomates/poissons..) 11. Lavage auto 12. Cyber café 13. Cabine téléphonique 14. Copisterie/imprimerie 15. Aviculture 16. Cuniculture 17. Heliciculture 18. Caprins 19. Porcins	20. Production Attiéké 21. Restaurant/Maquis 22. Production de jus 23. Production de sachet d'eau 24. Boulangerie/Pâtisserie 25. Poissonnerie 26. Boucherie 27. Glacier 28. Teinture de bazins 29. Couture 30. Coiffure/esthétique 31. Objet d'arts 32. Mécaniques (autos/motos, etc.) 33. Menuiserie 34. Cordonnier 35. Maçonnerie 36. Electricien 37. Plomberie	38. Réfrigération/climatiseurs 39. Production de savon 40. Production de sachets en plastique 41. Ferronnerie 42. Taxi-auto 43. Taxi-moto 44. Autres (préciser)..... /----/
8	Nombre de personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité régulièrement (non seulement du projet)		---/---/
8a	Combien de femme ?		---/---/
9	Nombre de personnes qui travaillent/travaillaient dans l'activité occasionnellement (non seulement du projet)		---/---/
9a	Combien de femme ?		---/---/
II - BENEFICE NE PAS REpondre A LA SECTION II SI L'ACTIVITE NE MARCHE PAS			
10	Combien de bénéficiaires l'activité génère actuellement /mois/personne? (pour les activités agropastorales et celles qui ne prévoient pas des entrées mensuelles il faut estimer le bénéfice selon le nombre des mois)	5- 0 FCA/personne/mois 6- Entre 0 et 15.000 FCFA 7- Entre 15.000 FCFA et 30.000 FCFA 8- Plus de 30.000 FCFA/ personne	/--/

Justification du bénéfice déclaré (décrire tout les détails pour arriver aux calculs des bénéfices) :

11	Est-ce que l'activité est en positif dans les derniers 3 mois ? <i>(est ce que la personne croie n'avoir pas perdu de l'argent dans l'activité dans les 3 derniers mois ?)</i>	2- Oui	2- Non	/--/
12	Est-ce que vous arrivez à satisfaire vos besoins primaires avec cette activité ?	1- Oui	2- Non	/--/
III - GESTION DE L'ACTIVITE DE GROUPE, EPARGNE ET MOTIVATION <i>(pour les activités qui ont échoue les questions sont liées à la période de fonctionnement de l'activité)</i>				
13	Est-ce que l'activité a été suscitée par vous ou par l'ONG?	2- Par les Bénéficiaires 2- Par la structure /--/		
14	Est-ce que vous avez reçu des orientations sur la gestion de l'activité de la part des conseillers communautaires de l'ONG?	1- Oui	2- Non	/--/

14a	<p>Si oui, dans quel domaine ? (cocher si oui pour chaque domaine)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine technique de l'activité ---/ • A la comptabilité simplifiée ---/ • A la gestion d'une activité ---/ • Autres..... ---/
15	<p>Votre Niveau d'instruction</p>	<p>5. Aucun 6. Primaire /--/ 7. Secondaire 8. Supérieur</p>
16	<p>Avez-vous une expérience (au mois 6 mois régulièrement) précédente dans le secteur de l'AGR/appui individuel ?</p>	<p>1- Oui 2- Non /--/</p>
17	<p>Est ce qu'il existe/existait un cahier de comptabilité?</p>	<p>1- Oui 2- Non /--/</p>
18	<p>Comment a/avait été géré le fond de roulement jusqu'à présent? (jusqu'au moment de la fin de l'activité pour les activités qui ont disparu)</p>	<p>6- Toujours par l'ONG 7- Toujours par les/le bénéfici(er)aire(s) 8- D'abord par l'ONG, après par les bénéfici(er)aire(s) /--/ 9- D'abord par les bénéfici(er)aire(s), après par l'ONG 10- Par une tierce personne</p>
19	<p>Comment ont été faites les dépenses liées à l'activité jusqu'à présent ? (il s'agit de savoir si les bénéfici(er)aire(s) font eux-mêmes les dépenses/ si ont été associé au le processus d'approvisionnement)</p>	<p>7- Toujours par l'ONG 8- Toujours par les/le bénéfici(er)aire(s) 9- D'abord par l'ONG, après par les bénéfici(er)aire(s) /--/ 10- D'abord par les bénéfici(er)aire(s), après par l'ONG 11- Ensemble par l'ONG et les bénéfici(er)aire(s) 12- Par une tierce personne</p>
20	<p>Est-ce que vous épargnez ?</p>	<p>1- Oui 2- Non /--/</p>
20a	<p>Si oui, comment?</p>	<p>6. Groupe d'épargne et solidarité communautaire (GESCO) 7. Tontine 8. Individuellement à la maison 9. Individuellement dans une microfinance/banque /--/ 10. Autres.....</p>
21	<p>Est-ce que cette activité est votre principale source de revenus ?</p>	<p>2- Oui 2- Non /--/</p>

22	Combien de temps consacrez-vous à l'activité ? (pourcentage)	/-----/
23	Temps (en min) mis pour rallier l'habitation et le lieu de l'activité	5. Entre 0 et 15 min 6. Entre 15 et 30 min 7. Entre 30 min et 1h 8. Plus d'1h /---/
IV- SUIVI (pour les activités qui ont échoué les questions sont liées à la période de fonctionnement de l'activité)		
24	Est-ce que vous avez reçu des soutiens de la part des conseillers communautaires d'une ONG <u>avant</u> le démarrage de l'activité?	2- Oui 2- Non /--/
24a	Si oui, quel soutien aviez-vous reçu ?	7- VAD /--/ 8- Groupe de parole /--/ 9- Soutien nutritionnel /--/ 10- Paiement des soins de santé /--/ 11- Soutien à l'éducation /--/ 12- Autres (préciser)..... /--/
25	Est-ce que vous avez reçu des soutiens de la part des conseillers communautaires d'une ONG <u>après</u> le démarrage de l'activité?	2- Oui 2- Non /--/
25a	Si oui, quel soutien avez-vous reçu ?	7- VAD /--/ 8- Groupe de parole /--/ 9- Soutien nutritionnel /--/ 10- Paiement des soins de santé /--/ 11- Soutien à l'éducation /--/ 12- Autres (préciser)..... /--/
26	Est-ce que les conseillers communautaires vous rendent visite sur votre lieu de travail ?	2- Oui 2- Non /--/
26a	Si oui, combien de fois ?	6. Plus d'une fois par semaine

		<p>7. Une fois par semaine</p> <p>8. Une fois par mois /--/</p> <p>9. Une fois par trimestre</p> <p>10. Autres (préciser).....</p>
27	<p>De quoi ils s'intéressent pendant les visites ?</p> <p><u>(l'intervieweur doit laisser parler la personne et voir quelle est la réponse majeure)</u></p>	<p>6. Ils m'encouragent</p> <p>7. Ils parlent de la gestion de l'argent</p> <p>8. On parle de la famille /--/</p> <p>9. Des difficultés de l'activité /--/</p> <p>10. Autres (préciser).....</p>
28	<p>Selon Votre expérience, quelle est la valeur ajoutée que l'accompagnement des conseillers communautaires de l'ONG vous a donné par rapport à l'activité ?</p>	<p>7- Meilleure gestion des fonds</p> <p>8- Meilleure gestion de l'activité /--/</p> <p>9- Meilleur accès à la clientèle /--/</p> <p>10- Role d'encouragement</p> <p>11- Autre (préciser).....</p> <p>12- Aucun</p>
28a	<p>Si « Aucun » Pourquoi ?</p>	<p>4- Désresponsabilisation du Bénéficiaire</p> <p>5- Mauvaise gestion des fonds /--/</p> <p>6- Autres (préciser).....</p>
<p><u>SEULEMENT POUR LES ACTIVITE QUI NE MARCHENT PLUS</u></p> <p>V- ECHEC</p>		
29	<p>Quelle est la raison majeure de l'échec de l'activité ?</p>	<p>7. Mauvaises santé de la personne</p> <p>8. Manque de rentabilité de l'activité /--/</p> <p>9. Faible suivi de la part de l'ONG</p> <p>10. Autres.....</p>

Autres éventuelles remarques / commentaire sur l'AGR / activité